

redonner la parole

16 résistantes
classées

Nacht und Nebel

MW

Redonner la parole, un projet réalisé par

Lilou Baetens
Axel Bertrand
Inès Brahmi
Axelle Coudour
Marine Couture
Mélina Dejean
Léa Dodard
Léa Kuhn
Lara Lima Gomes
Mélanie Tatlot
Rose Troudart
Vithura Vijayarajah
Amélie Zielinski
Étudiantes Université Paris Cité

Brian Plaisant, ingénieur d'études en science de l'information géographique (GEOTECA UPCité), a réalisé la carte de la déportation des résistantes pour l'exposition

Guillaume Pollack, historien de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance

Co-chef de projet ANR Témoins 1939-1945 (Paris 1-CNRS)

Chercheur associé à la chaire d'excellence *Holocaust and genocide Studies* (Université de Caen).

Chercheur partenaire UMR SIRICE 8138, Paris 1-CNRS

Président de la Régionale APHG Picardie

Auteur de *L'Armée du silence. Histoire des réseaux de Résistance en France 1940-1945*, Tallandier, 2022 et de *24 heures de la vie sous l'Occupation*, PUF, 2024

Julia Bodin mène des recherches sur des résistants déportés, ses recherches actuelles portent sur les NN déportés de France au KL Natzweiler le 15 juillet 1943

Responsable administrative de l'UFR d'études anglophones UPCité, elle a travaillé comme traductrice interprète pour la télévision et avec Chris Marker sur les films *Le Tombeau d'Alexandre* (1992) et *Une journée d'Andreï Arsenevitch* (1999)

Elle a traduit du russe le roman de Viatcheslav Sysoïev *Vous êtes suivis ou Canard à la datcha* (Aubier, 1992)

De Grandelaude à Delaude, biographie du résistant Jean Grandelaude publiée dans le roman du magicien Jean Delaude *La Porte aux crocodiles* (Myosotis-Books, 2022)

Notices biographiques pour *Le Maitron* : Aristide Celsi, Marco Brasca, Attilio Basso.

Notice biographique d'Aristide Celsi sur le site de l'Amicale Nationale des déportés et familles de disparus de Natzweiler - Struthof et ses Kommandos.

Nous contacter

redonnerlaparole@yahoo.com

redonner la parole

**16 résistantes
classées**

Nacht und Nebel

NNN

Glossaire et sigles

Abwehr : Service de renseignement, d'action et de contre-espionnage de l'armée allemande (1925-1944)

AN : Archives nationales

Ausweis : Laissez-passer délivré par les autorités allemandes

BCRA : Bureau central de renseignements et d'action de la France libre

Block : Baraque du camp

Bunker : Prison du camp

DGER : Direction générale des Études et Recherches, service de renseignement français, remplace en octobre 1944 la direction des Services Spéciaux (DGSS) ; devient en décembre 1945 le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE)

Feldgendarmérie : Gendarmerie de campagne, installée en zone rurale et relevant de l'autorité du *Feldkommandant*.

FFC : Forces françaises combattantes

Geheime Feldpolizei (GFP) : Police militaire secrète de campagne, organe opérationnel de l'*Abwehr*

Gestapo : *Geheime Staatspolizei*, Police secrète d'état. Police politique de l'Allemagne nazie. Organisée par la SS, elle n'opère que sur le territoire du Reich

KL : *Konzentrationslager*, camp de concentration

MBF : *Militärbefehlshaber im Frankreich*, commandement militaire en France

MI6 : *Military Intelligence 6*, service de renseignement extérieur britannique

OSS : *Office of Strategic Services*, agence américaine de renseignement créée en 1942 (ancêtre de la CIA)

OVRA : *Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo* (Organisation de la surveillance et de la répression de l'antifascisme), services secrets de la police politique de l'Italie fasciste.

SHD : Service historique de la Défense

Sipo-SD : *Sicherheitspolizei* (Sipo), police de sûreté qui réunit la police criminelle (Kripo) et la police politique (Gestapo).

Elle est associée en 1939 au *Sicherheitsdienst* (SD), le service de sécurité du parti nazi. Communément appelée Gestapo en France.

SL : *Sicherungslager*, camp de sûreté

STO : Service du travail obligatoire, instauré par le gouvernement de Vichy en février 1943 pour répondre aux exigences allemandes de main d'œuvre.

Les jeunes nés entre 1920 et 1922 sont réquisitionnés de force et transférés en Allemagne pour y travailler.

SS : *Schutzstaffel*, sections de sécurité

V-Mann : *Vertrauensmänner* (homme de confiance), agent d'infiltration

Redonner la parole, un projet pour écrire l'histoire de seize résistantes

Dans la salle du four crématoire du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, trois plaques commémoratives encadrent la civière qui servait à monter les corps depuis la morgue souterraine. Elles invitent à se souvenir des résistants et résistantes amenés dans ce camp pour y être exécutés et dont les corps furent brûlés dans le four. Une plaque pour les 35 maquisards des Vosges, une pour les quatre agentes du SOE, la troisième égrène les 106 noms des membres du réseau Alliance massacrés au cours de la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944. Sur cette plaque, parmi les noms gravés dans le marbre, ceux de quinze femmes.

Le projet *Redonner la parole* a permis de retracer leur histoire et celle de l'unique rescapée du massacre. Treize étudiantes en troisième année de licence à l'UFR d'études anglophones Université Paris Cité ont fouillé dans les archives, accompagnées tout au long de leurs recherches par l'historien Guillaume Pollack et Julia Bodin. Le projet s'est concrétisé dans un premier temps par l'exposition de 33 panneaux inaugurée le 5 mars 2025 lors d'une soirée consacrée au KL Natzweiler au cours de laquelle la comédienne Nic Mazodier a lu un texte de Julia Bodin sur le destin des 57 hommes déportés *Nacht und Nebel* (NN – Nuit et brouillard) le 15 juillet 1943. Le Chœur Université Paris Cité, dirigé par Antoine Cazé, a interprété *La Voix du rêve* composé par le détenu aveugle Arthur Poitevin et le *Chant des marais*, chant emblématique de la Déportation.

Conçu en partenariat avec l'Association Natzweiler-Struthof – Histoire et mémoire (anciennement Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Natzweiler-Struthof et de ses Kommandos), le Pôle culture de l'université et l'UFR d'études anglophones, le projet a été financé par la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).



Plaques commémoratives dans la salle du four crématoire du camp de Natzweiler-Struthof.

LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE (SHD) à Vincennes est le lieu incontournable pour débiter une recherche sur la Résistance. Les étudiantes ont commencé par y consulter les dossiers d'homologation des résistantes, classés sous la cote GR 16 P, pour collecter les premiers éléments. Leur recherche s'est élargie à la consultation des dossiers des membres de leur famille exécutés avec elles et des dossiers des membres du réseau avec qui elles étaient en relation. Le dossier 28 P 3 71 a apporté des informations déterminantes. Ce dossier, entièrement composé de documents allemands, fait partie du fonds constitué par la DGER (direction générale des Études et Recherches - direction des services de documentation, service de la France combattante) qui comprend les dossiers généraux sur les missions, les réseaux et les organisations de résistance actifs durant la Seconde Guerre mondiale. Rassemblé sous la cote 1 K 843, le fonds versé par la veuve du capitaine Émile Hédin, dernier liquidateur du réseau, contient les archives de l'Association Amicale Alliance qui ont amplement contribué à étayer nos recherches.

Aux Archives nationales, nous avons visionné le fichier d'habillement du camp de Schirmeck pour affiner les dates d'arrivées.

Nous n'avons pu consulter les dossiers archivés au SHD de Caen ni nous rendre aux Archives de la justice militaire au Blanc.

Nous avons maintes fois visité le site *En mémoire de l'Alliance*, on y trouve l'intégralité du registre manuscrit des agents du réseau établi après la guerre et le *Mémorial de « l'Alliance »* publié en 1947.

Les archives départementales en ligne ont permis de reconstituer des fratries. Les actes de naissance, par la mention de la profession de leurs parents, nous ont renseignés sur leur milieu d'origine. Les actes de mariage nous ont donné une adresse et, pour certaines, une profession. Nous avons suivi leurs déménagements à travers les recensements de la population. Quand les archives en ligne étaient incomplètes, les étudiantes ont écrit aux mairies pour demander un acte de décès ou de naissance. Une recherche systématique dans

les journaux de l'époque sur Gallica, le site de la BNF, a apporté des touches vivantes comme le mariage en grande pompe de Christiane Bordes avec Henri Battu ou nous a donné des informations absentes des dossiers comme, par exemple, les lieux de détention d'Yvette Legroux après son arrestation par l'OVRA, la police secrète de l'Italie fasciste.

Incarcérés dans différentes prisons de France, puis transférés depuis la prison de Fresnes (Val-de-Marne) au camp de sûreté de Schirmeck, les membres d'Alliance ont été exécutés au camp de Natzweiler-Struthof avec un groupe de maquisards des Vosges. Pour comprendre le déroulement de cette nuit de massacre, nous avons consulté de nombreux témoignages d'anciens détenus présents au KL Natzweiler cette nuit-là. Nous ne les citons pas tous, préférant donner une synthèse de nos travaux.

Pour six résistantes nous avons pu rencontrer ou échanger avec un membre de leur famille. Tous nous ont apporté de nouvelles informations ou nous ont confié des photographies que nous avons préférées à celles, anthropométriques, prises au camp de Schirmeck et qui se trouvent dans le livre collectif *Mémorial de « l'Alliance »*. Nous avons tenu à montrer ces femmes du côté de la vie avant que leur destin ne bascule à jamais.

Ces rencontres sont empreintes d'émotion.

Éliane Piot est ce bébé que tient Christiane Battu-Bordes sur la photo choisie pour l'exposition. Lors de l'entretien, elle se souvient de la dernière fois où elle a vu sa mère. Ce jour-là, sur un quai de gare, Christiane l'a confiée à une inconnue pour la mettre à l'abri et s'engager pleinement dans la Résistance.

Annie Daudin évoque la gaité de sa tante Raymonde Le Névé, la photographe de Nantes. Elle nous confie des lettres et les précieux mots clandestins écrits depuis la prison Lafayette. À Nantes, nous tenons à voir l'immeuble de la rue de Verdun dont Annie Daudin nous raconte la vie bouillonnante et, bien sûr, le magasin *Photo-Amateur du Château* rue du Quai Maillard où Raymonde fut arrêtée un après-midi de décembre 1943. Le magasin s'est agrandi, c'est aujourd'hui une bouquinerie.

Marie-France Leroy, nièce de Gaby Renou, nous ouvre ses archives. Nous lisons avec elle les messages reçus de Londres que son grand-père avait cachés, soigneusement roulés dans une petite boîte en fer, dans un meuble à double fond de sa fabrication. Elle nous avait envoyé la photo du

489
SECRETARIAT D'ÉTAT
À LA GUERRE
J.H. DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

MINUTE
CERTIFICAT DE VALIDATION
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.
DECISION MINISTERIELLE N° 345/DIR.

Modèle 2.
Annexe à l'I. M. n° 3107
SEFAC (C) EMP du 3-9-1954.
Révisé :
Les 6 août 1948
J. O. du 8 août 1948.
Décret du 23 mars 1949
(J. O. du 26 mars 1949).

NOM : COINDEAU née MANDIN Prénoms : Yvonne
Né(e) : 17.9.1908 à Les Sables d'Olonne (Vendée)
Bureau de recrutement : _____ Classe : _____ N° de recrutement : _____
Déporté constitué de la Résistance (1) Carte n° 200618107
Interné du 13.12.1943 au 28.4.1944 Déporté du 27.4.1944 au 1.9.1944
Rapatrié en libération (2) Décédé en déportation le 1.9.1944

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de
N° 28.010 Grade nobilié au titre des F.F.O.
pour la période de son internement et de sa déportation

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
du 13 Décembre 1943 au 1 Septembre 1944
Est comptée comme service militaire actif la période du _____
au _____

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
Déporté résistant ou interné résistant pendant la campagne
Internement déporté résistant du 13.12.1943 au 1.9.1944
soit 1 an, 8 mois, 18 jours de campagne double.
Interné résistant du _____ au _____ à libéré dans le Métropole
soit 1 an, 1 mois, 1 jour de campagne simple. ou interné dans un camp
ou à pour du jour du décès.
Blessures de guerre : MORT POUR LA FRANCE
Déporté résistant. — Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :
Considéré comme blessé le _____
Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :
Blessé le _____ le _____ le _____ soit : 11 blessures.

Destinataire : (3)
Madame ROBERT Alberte
87, rue Thiers
ROCHEFORT (CH.M.)
Paris, le 8 Novembre 1954.
Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :
Pour le Général Directeur
P.O. le Lt-Colonel BOLLER
Chef du 5^e Bureau,
J. U. 332733. (20213)

Certificat de validation de grade d'Yvonne Coindeau.

sac brodé à Schirmeck, dans son salon nous le voyons en vrai ce sac de toile qui dit l'espoir chevillé au corps et bien d'autres choses encore.

Elie Azria, petit-neveu de Dorothee Chéreau, et son père René nous livrent la clé d'un départ à Londres.

Jean-Marie Augustin a mené des recherches approfondies et a écrit sur sa tante Édith, la modiste de la rue du Marché à Poitiers. Il nous apprend ce que nous ne pouvions trouver dans les archives.

Jean-Christian Tillet, petit-fils de Marie et d'Eugène Tillet, nous transmet la lettre de Berthe Spilmont qui nous révèle des éléments concrets sur les conditions de détention des résistantes à Schirmeck.

Quand enfin nous retrouvons Stéphane Robert, petit-fils d'Yvonne Coindeau, sa mère Alberte vient de décéder. Témoin des activités de ses parents, l'adolescente avait participé en portant des messages, en tenant sa langue, en apprenant à coder avant d'être envoyée chez ses grands-parents à La Rochelle car l'étau se resserrait autour du groupe très actif de La Chappelle-Basse-Mer.

À notre tour nous comblons des zones d'ombre de la mémoire familiale. Au cours de notre enquête, nous avons tiré des fils qui manquaient pour recoudre plus finement cette mémoire. Elie et René Azria ne connaissaient pas Dorothee Chéreau et sa fille Marcelle, Marie-France Leroy a appris avec émotion que sa tante Gaby était enceinte quand elle fut exécutée.

À toutes les familles nous avons transmis notre collecte de documents d'archives parfois riche en informations qu'elles n'avaient pas. Nous les remercions toutes et tous pour leur confiance et leur aide, leur disponibilité et leur chaleureux accueil.



Messages cachés par Louis Renou.

Des enquêtes minutieuses, parfois infructueuses

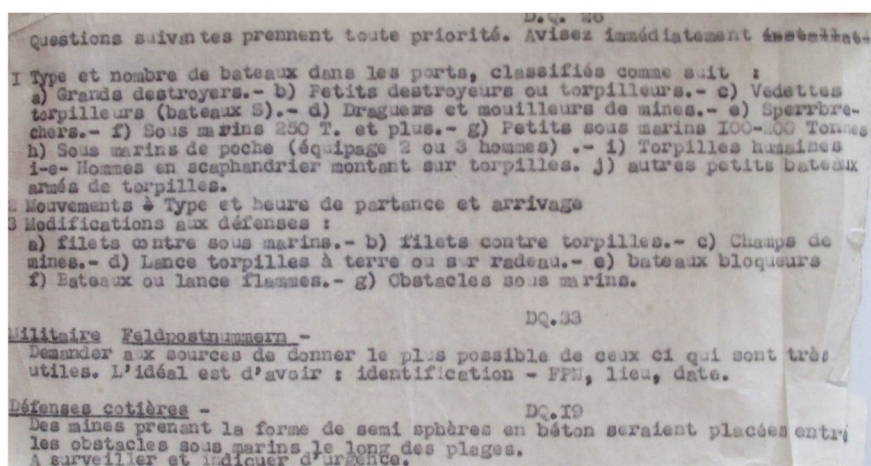
C'est une enquête minutieuse et tortueuse qui a permis de retracer le destin de Dorothee Chéreau-Lipschitz depuis sa naissance à Lodz en Pologne et non à Paris comme nous le trouvions écrit partout. En consultant les archives en ligne de l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), nous comprenons pourquoi Dorothee n'avait pu reconnaître sa fille à sa naissance. Pour son troisième mariage, en 1939, Dorothee a triché avec son état civil pour cacher qu'elle était juive. Une visite aux Archives de la Préfecture de police de Paris nous avait appris que David Lemédioni, le beau-frère de Dorothee, avait été arrêté par la police française en 1940 sur ordre des autorités allemandes. Nous tapons les noms Lemédioni et Lipschitz sur le moteur de recherche du portail du Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, nous trouvons une photo de groupe montrant Jacques Lipschitz au côté de sa mère, de sa demi-sœur Hetty et d'une femme non identifiée. Cette jeune femme, nous en avons la certitude, c'est Dorothee Chéreau-Lipschitz, la sœur aînée de Jacques. Nous en obtenons plus tard confirmation en lisant le dossier de Dorothee dans la boîte 1 K 843-1 : Dorothee Chéreau avait une demi-sœur, Hetty Brasch. Nous partons à la recherche d'Hetty car l'histoire de Dorothee ne peut être dissociée de celle de sa sœur et de son frère. Nous reprenons nos recherches dans les registres d'état civil parisiens, dans le « fichier juif » de la

Préfecture de police de la Seine et du camp de Drancy. L'annonce de son décès publiée dans la rubrique nécrologique du journal Le Monde en janvier 2002 nous guide jusqu'à son petit-fils, petit-neveu de Dorothee Chéreau. Avant nos recherches, Dorothee Chéreau et Marcelle Lemédioni étaient inconnues du Mémorial de la Shoah, elles y sont maintenant répertoriées.

Mais pour deux des seize résistantes l'enquête, aussi fouillée qu'elle fût, n'a que partiellement livré de nouveaux éléments. Pour l'une elle n'a pas abouti, Raymonde Lefèvre reste à ce jour l'inconnue du massacre de Natzweiler.

Les réseaux de renseignement

Les réseaux de renseignement sont pilotés, depuis Londres par des services secrets créés par la France libre (BCRA), les Anglais (MI6) ou encore, dès 1942, les États-Unis (OSS). À leur tête, un-e chef du réseau, son état-major, un secrétaire et différents services (radio, chiffre, etc.). Ils doivent établir un maillage étroit du territoire afin de le rendre transparent. Leurs missions sont guidées par l'envoi de questionnaires qui définissent les renseignements à collecter. Ces renseignements sont de plusieurs ordres : le dispositif allemand (troupes, armements fortifications), mais aussi politiques, économiques ou concernant l'état de l'opinion. La collecte se fait par observation directe grâce à des agents déjà présents sur les cibles désignées ou qui circulent à bicyclette sur un territoire défini. Le renseignement est ensuite transmis par radio, opérations aériennes ou franchissement des Pyrénées pour les apporter aux autorités alliées en Espagne.



*Instructions envoyées
par Londres et conservées
par Louis Renou.*

Engagement féminin

Alliance, un réseau du MI6

Alliance est un réseau de renseignement fondé par Georges Loustounau-Lacau en 1940 et piloté, à partir de 1941, par le service de renseignement britannique (MI6) depuis Londres. Plusieurs facteurs concourent au succès mémoriel d'Alliance, régulièrement qualifié de « plus grand réseau de résistance français », voire de « plus grand réseau de renseignement commandé par une femme », en l'occurrence Marie-Madeleine Fourcade en 1942, puis Léon Faye. Né en zone non-occupée, le réseau s'étend au-delà de la ligne de démarcation et, en 1944, sur l'ensemble du territoire national. Il est chargé de recueillir du renseignement militaire, au sujet du dispositif de défense allemand. Il recrute 1690 agents dont 221 femmes. Tous les agents sont traqués sans relâche par les polices allemandes. Au prix de lourdes pertes, Alliance contribue de manière directe à la préparation des opérations militaires alliées (bombardements, sabotages) et au débarquement du 6 juin 1944.

Sur 1 694 agents, 221 femmes ont été homologuées après la guerre (13 %) pour le compte du réseau Alliance. Le réseau du MI6 n'est donc pas hautement féminisé contrairement à d'autres organisations. Le commandement est presque toujours confié à des hommes et à toutes les échelles du réseau. Le renseignement étant le reflet des stéréotypes de genre du monde du travail, les agents qui les collectent sont également souvent des hommes, à quelques exceptions près comme Jeannie de Clarens. Les femmes exercent aussi un rôle important au secrétariat du réseau ou remplissent la mission d'agente de liaison. Il faut donc se garder de conclure que les femmes n'occuperaient que des rôles subalternes, de moindre intensité ou moins dangereux dans la Résistance. Pour quinze des femmes citées dans cette brochure, l'engagement aboutit à la mort.



Schéma du réseau Alliance.



Liaisons au sein du maquis de Seine-et-Oise, août 1944.

Opérateur-radio

L'imaginaire de la lutte clandestine a retenu la figure de l'opérateur-radio, nommé aussi « pianiste », émettant des renseignements vitaux depuis une chambre obscure, la nuit tombée, à destination de Londres.

Pour le réseau de résistance Alliance, ces appareils sont vitaux. La distance séparant les différents services secrets alliés et leurs réseaux sur le terrain, matérialisés par une frontière maritime (La Manche, l'Atlantique ou la Méditerranée) ou terrestre (Les Pyrénées) rend nécessaire l'emploi de moyen technique pour permettre les communications sur ces longues distances. Il s'agit d'abord de coordonner l'action. La radio permet l'émission de télégrammes brefs, souvent codés, portant mention d'informations sur la situation du réseau en France et ses principaux besoins, plus rarement sur des renseignements qui, eux, sont acheminés par l'organisation d'opération clandestine, aérienne, terrestre ou maritime, du fait de la difficulté à transmettre ces éléments complexes en un minimum de temps. Les opérateurs-radios sont particulièrement exposés, l'*Abwehr* déployant leurs propres moyens techniques d'interception des communications. En novembre 1942, la quasi-totalité de l'État-major du réseau est arrêtée, du fait des échanges-radios à rallonge dans le contexte de l'évacuation du général Giraud ayant permis de les localiser.

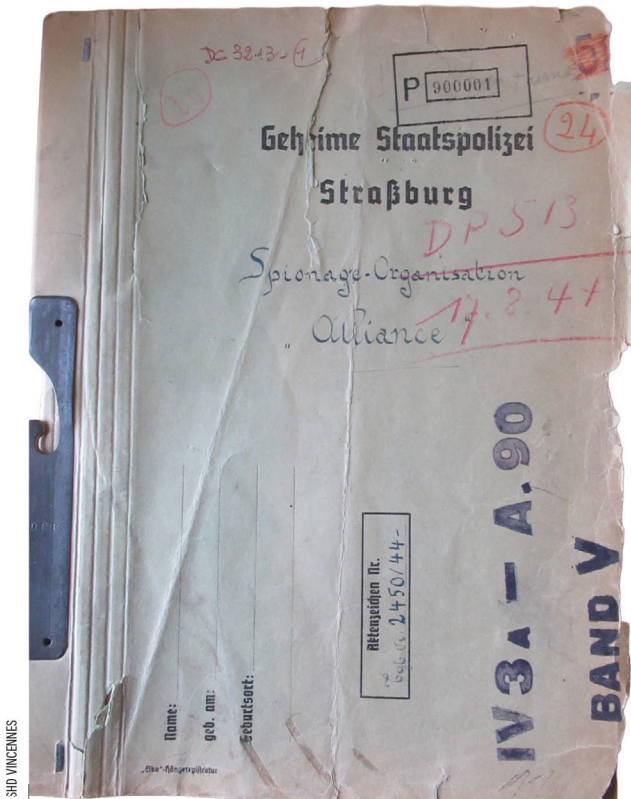
Agent de liaison

L'Occupation, la division de territoires, ainsi que les pénuries d'essence en plusieurs zones séparées par des lignes de démarcation, compliquent les déplacements individuels et collectifs. Maintenir les liaisons entre les différents secteurs du réseau Alliance, d'envergure nationale, rend nécessaire l'emploi d'agents, femmes et hommes, chargés de faire circuler les directives, d'acheminer les renseignements, du matériel ou de l'argent. Faute de voiture, les déplacements se font par le train, s'il faut se rendre d'une région à une autre, ou par bicyclette à l'échelle plus locale. Outre la fatigue du corps, l'agent-e de liaison est contraint par les horaires du couvre-feu et doit compter sur toute une logistique clandestine, par exemple la production de faux-papiers ou la fourniture d'ausweis. Ils sont les résistants les plus exposés car particulièrement recherchés et surveillés par les polices allemandes qui s'efforcent de saisir l'architecture du réseau. Le système des « boîtes à lettres », un objet ou un lieu où l'agent-e de liaison dépose ou relève le courrier, permet de construire un cloisonnement mais que les occupants brisent régulièrement.



Émetteur-récepteur valise type 3 MK I.

PARIS - MUSÉE DE L'ARMÉE, DIST. RMN-GRAND PALAIS / MARIE BRUGGEMAN



Couverture du dossier Alliance - Gestapo de Strasbourg.

Nacht und Nebel - Nuit et Brouillard - NN

Nacht und Nebel est le nom donné à la procédure instaurée en décembre 1941 par le décret Keitel pour intensifier la répression et la terreur dans les territoires occupés à l'ouest de l'Europe alors que les actes de résistance s'y multiplient et que la *Wehrmacht* doit renforcer ses troupes sur le front de l'Est. Les détenus « dangereux » sont envoyés vers les prisons du Reich pour y être jugés. Ces transferts doivent se faire dans le plus grand secret pour éviter de transformer ces résistants en martyrs et maintenir les familles dans l'ignorance du sort de leurs proches. En 1942, la Gestapo s'empare du décret pour déporter directement les résistants dans des camps de concentration sans qu'aucune information ne filtre. Classés NN, les hommes et les femmes sont coupés du monde extérieur dès leur internement dans leur pays, ils n'ont droit ni au courrier, ni aux colis, aucune information ne doit être donnée sur leur transfert vers les camps, leur destination, leur mort. Les NN doivent disparaître sans laisser de trace.

Le silence et l'incertitude maintiennent les familles dans l'angoisse bien au-delà des années de guerre. Certaines familles des membres d'Alliance massacrés à Natzweiler n'apprennent la vérité qu'en 1947.

La répression allemande

Face aux agents d'Alliance se dressent des professionnels de la traque des organisations clandestines. Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF) est chargé du maintien de l'ordre et de la sécurité en France occupée. La sécurité des troupes allemandes, les missions de contre-espionnage, de justice militaire et de propagande sont coordonnées par le *Kommandostab*, qui dirige les forces de polices du MBF, de la *Feldgendarmarie* et de la *Geheime Feld-Polizei* (GFP). L'ennemi principal du réseau Alliance est l'*Abwehr* sous la direction de Friedrich Rudolf, chargé de l'infiltration des organisations clandestines. Elle travaille en liaison avec le SD (*Sicherheitsdienst*, Service de sécurité). Au printemps 1942, une série d'ordonnances du MBF consacre la suprématie du SD dans l'appareil répressif allemand. D'autres services menacent la sécurité d'Alliance : l'OVRA italienne, la police de Vichy et, bien entendu, l'activité de traîtres et d'agents ennemis. L'efficacité des services de répression est indéniable : ils lisent à livre ouvert dans les réseaux et les amputent périodiquement de leurs agents.



Le ravin de la mort, exécution d'un détenu NN maquillée en tentative d'évasion, dessin d'Henri Gayot, déporté NN au KL Natzweiler.

Seize femmes engagées dans la Résistance

Au sein du réseau Alliance, les agents sont tout d'abord désignés par des lettres et des chiffres (Poz55), ils prennent ensuite comme pseudonymes des noms empruntés au règne animal d'où le nom que les Allemands auraient donné au réseau : l'Arche de Noé. Certains sont désignés par un indicatif correspondant à leur secteur, ainsi Gabrielle Renou, cheffe à l'échelle départementale, est Ariane et P5, les agents rattachés à son secteur sont P51, P511, P512...

Fille de pêcheur ou fille de soyeux, née dans une fratrie nombreuse marquée par le malheur, fillette à l'enfance heureuse qui grandit dans un milieu aisé ou gamine qui perd sa mère trop tôt, la plus jeune avait à peine 20 ans et la plus âgée en avait peut-être 67 quand elles se sont engagées dans la Résistance. Pour le réseau elles étaient *Abeille, Salangane, Ariane, S70, N720...* Coiffeuse, commerçante, kiosquière, infirmière, employée des PTT, elles ont pour la plupart continué à mener une vie en apparence normale, d'autant plus quand leur lieu de travail pouvait être stratégique (surveillance du courrier au bureau de poste, magasin qui sert de boîte aux lettres), quand d'autres sont passées à la clandestinité avec une fausse identité. Elles étaient agentes de liaison ou de renseignement, certaines cachaient des opérateurs radio, d'autres organisaient l'hébergement d'agents clandestins ou de chefs du réseau, la plus jeune était cheffe d'un secteur. Plusieurs se sont engagées dans la Résistance avec leur époux, leur fils, leur fille. Toutes l'ont payé de leur vie. Toutes sauf une, Simone Vacher la rescapée du massacre du 1^{er} septembre 1944, la seule donc à avoir pu fournir des détails sur son activité.

Quinze ont été arrêtées par le SD, communément appelé Gestapo, une a été arrêtée par l'OVRA. Toutes ont connu plusieurs lieux de détention. Dans quelles circonstances exactement furent-elles arrêtées ? Il est bien difficile de répondre à cette question. Traîtres, agents infiltrés, opérateurs radio repérés par la radiogoniométrie allemande sont à l'origine de plusieurs vagues d'arrestations. Des secteurs entiers furent ensuite démantelés du fait d'arrestations en cascade dues à la redoutable efficacité de l'*Abwehr*, au non-respect de la règle de cloisonnement, à la saisie de documents lors d'arrestations ou de perquisitions, aux aveux sous la torture. Dans *L'Armée du silence, histoire des réseaux de résistance en France 1940-1945* (p. 400-401), Guillaume Pollack écrit :

« La torture s'exerce quel que soit le sexe de la personne captive : pas de "retenue sélective" dans la mise en œuvre de la violence s'il s'agit d'une femme. (...) La torture exercée par les bourreaux sur les résistants est une procédure codifiée qui peut emprunter deux voies : la violence physique ou la pression psychique. L'objectif pour le bourreau est de faire jouer son influence, de prendre le contrôle du corps et de l'esprit, et de trouver la faille. Tout dépend donc des per-

« D'instinct, elles se lancèrent dans la mêlée.

Braves et disciplinées, elles surent l'être sans préparation militaire. Jamais elles ne renâclèrent devant un ordre quel qu'il soit : cacher des patriotes traqués, convoyer des pilotes alliés déguisés en sourds et muets dans les trains bondés d'Allemands, transporter des armes, des postes émetteurs, des courriers de renseignements, des journaux interdits, elles le firent jusqu'à employer la voiture de leur nouveau-né qui reposait parfois sur un lit d'explosifs ; guetter des nuits entières sur les terrains glacés et aider au transfert des parachutes ou du matériel parachuté ; veiller à l'atterrissage des Lysanders, dérober des documents ; rechercher des informations ; faire face à l'ennemi le jour où il sonne à la porte, le suivre le cœur battant, le crâne enfiévré par le souci de ne rien laisser échapper de ce qui pourrait compromettre le mécanisme fragile et sublime de l'appareil clandestin. Elles supportèrent tout cela jusqu'à la torture, jusqu'à la déportation, jusqu'à la réclusion en forteresse, jusqu'au massacre et à la fusillade. Certaines furent décapitées, d'autres pendues, à moins qu'elles ne fussent « passées à la chambre à gaz ». Toutes connaissaient le prix du sacrifice, il était consenti d'avance. »

Ce texte non signé, trouvé dans le dossier de la résistante Marie-Jeanne Bouteille (1 K 843-4), semble être une éventuelle préface pour son livre *Infernal Rebus*. Ce n'est pas celui de la préface du livre publié en 1946.

Camp de sûreté de Schirmeck-La Broque (*Sicherungslager [SL] Vorbruck bei Schirmeck*)

ceptions qu'a le tortionnaire de ce qui est susceptible de briser l'individu qu'il faut faire parler. La simple menace d'être soumis à la torture, ou qu'un de ses proches le soit, suffit parfois. La victime, placée en état de soumission, se trouve dans l'incapacité de se défendre. Si elle se rebelle, la violence s'intensifie. »

Nous ne pouvons savoir si ces résistantes ont été torturées. Les rapports du SD ne donnent bien entendu aucun détail sur le déroulement des interrogatoires. En revanche, ils nous renseignent sans ambiguïté sur la conduite des cinq qui y sont mentionnées : elles ont nié « farouchement », « obstinément », même lors de confrontations et, si elles ont dû reconnaître certains faits, elles ont su en cacher d'autres. Yvette Legroux a-t-elle été soumise au *Giro*, cette torture élaborée par l'OVRA qui consiste à faire marcher les prisonniers en rond dans un local fermé, pieds nus, sans boire ni manger pendant des jours et des nuits en les privant de sommeil ? Nous ne le saurons jamais, mais nous savons, grâce au témoignage de son épouse Anne-Marie, que son chef *Isatis* y fut soumis. Dans son livre *Nom de code Isatis, ce que je sais de lui* (p. 105-106), Christiane C. Ruisi, petite-fille de Jacques Chaudière, raconte : « Le 9 août, Anne-Marie est arrêtée à son tour par les Italiens, conduite dans une petite pièce de l'hôtel Régina où l'OVRA s'est installée. On lui demande de tourner. On la menace de la frapper si elle ralentit le rythme, puis on fait entrer *Isatis* qui marche avec difficulté, les pieds en sang et l'air hagard. »

Membre du Mouvement de libération nationale fondé par Henri Frenay et Berty Albrecht, Paul Lien est arrêté en novembre 1941. Retourné par les Allemands, il devient le V-Mann Paul (indicatif F. 7228). Piloté par l'Abwehr de Dijon, il infiltre le réseau Alliance en avril 1943. Il est responsable de l'arrestation d'Ernest Siegrist (Éléphant) en juin 1943, l'Abwehr met alors la main sur d'importants documents comme des listes d'agents, des adresses, des mots de passe. En septembre, Lien permet l'arrestation de plusieurs membres d'Alliance parmi lesquels Léon Faye (Aigle) alors chef du réseau et Édouard Kauffmann (Manitou). Arrêté en 1944, Paul Lien est condamné à mort par la Cour de Justice de Dijon en juillet 1946 et fusillé le 30 octobre.

À quelque soixante-dix kilomètres de Strasbourg, sur la commune de La Broque, les autorités françaises installent en 1939 un camp de quelques baraquements pour accueillir des réfugiés. En 1940, après l'annexion de fait des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, les Allemands le transforment en camp de rééducation (*Erziehungslager*) et de sûreté (*Sicherungslager - SL*) placé sous l'autorité du *SS-Hauptsturmführer* Karl Buck. Alsaciens et Mosellans réfractaires au régime nazi, « Français de l'Intérieur » et étrangers y sont internés. En novembre 1944, le camp est peu à peu vidé et les détenus transférés vers les camps de Rastatt, Gaggenau et Haslach. Le 23 novembre, les Allemands le désertent en y abandonnant quelque 300 détenus qui n'ont pu être transférés. Le 24 novembre, les troupes américaines entrent dans le camp.

De ce camp, où furent détenus de 10 000 à 15 000 hommes, femmes et adolescents, il ne reste pratiquement rien. À son emplacement, un lotissement pavillonnaire construit dans les années 1950. La « salle des fêtes » avec sa prison, utilisée durant quelques années après la guerre comme salle de sport puis laissée à l'abandon, a été rasée en 1968. Aujourd'hui seuls deux bâtiments subsistent : le bâtiment des ateliers transformé en logements et la *Kommandantur*. Alors située dans la première enceinte du camp, c'est maintenant une habitation sur laquelle une plaque rappelle : « Sur cet emplacement se trouvait le premier camp nazi en Alsace annexée, 1940-1944. » Une stèle mémorielle a été apposée devant la maison en octobre 2019.

Les dates exactes des arrivées des membres du réseau Alliance au SL Schirmeck sont incertaines. Nous disposons de plusieurs sources : les cartes du registre d'habillement conservées au SHD de Caen et consultables sous microfilms aux Archives nationales, le rapport de la Gestapo de Strasbourg daté du 20 juillet 1944, une liste des « ressortissants français qui ont été transférés dans le cadre de l'Alliance et contre lesquels aucune poursuite pénale n'a été engagée du fait de la minime gravité des faits », les documents concernant le convoi parti de Paris le 14 juillet 1944, des messages jetés sur la voie et envoyés aux familles par des cheminots, la liste des arrivées à Schirmeck des membres

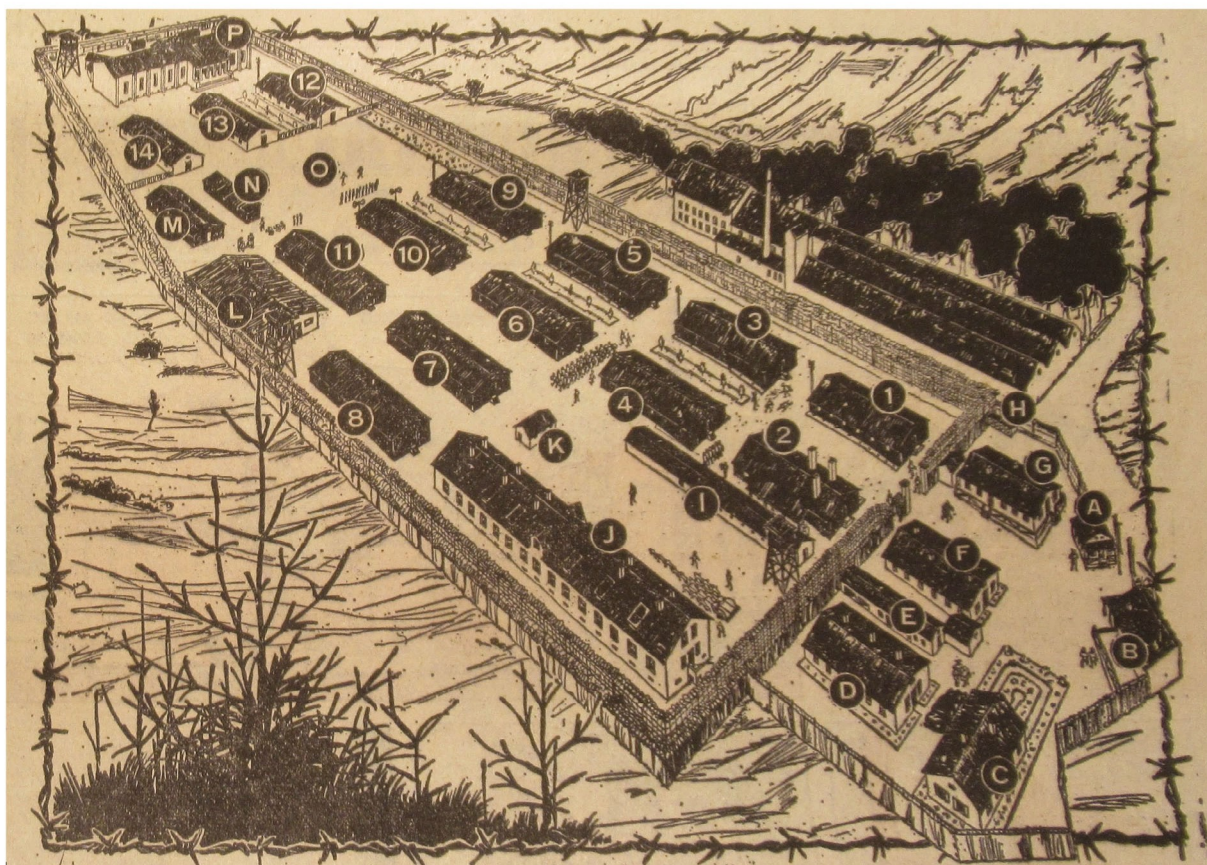
d'Alliance établie par la Fondation pour la mémoire de la Déportation et les listes reconstituées par Guy Caraes. Le croisement de ces sources fait apparaître des contradictions qui sont encore à démêler.

D'après nos recherches, les seize résistantes y arrivent entre le 17 mars et le 17 juillet 1944.

Extraits de la prison de Fresnes, tous classés NN, les membres du réseau sont conduits à la gare de l'Est en fin de journée et embarqués dans un train qui arrive le lendemain matin à Strasbourg d'où ils sont emmenés en camion au camp de Schirmeck (le train parti de Paris le 14 juillet n'arrive à Strasbourg via Metz que trois jours après). Ce qu'il reste

du colis de cinq kilos remis par la Croix-Rouge au départ de Paris est saisi à l'arrivée au camp. L'argent et les objets de valeur confisqués lors des arrestations suivent les prisonniers dans leurs différents lieux de détention. Au moment de leur transfert à Schirmeck, ces biens sont envoyés directement au siège de la Gestapo de Strasbourg, Abt. IV 3 a, la section dédiée à la lutte contre l'espionnage de l'officier en charge de l'affaire Alliance le *Kriminalkommissar* et *SS-Obersturmführer* Gehrum, le temps de l'instruction des dossiers et en attendant le transfert des détenus dans un camp de concentration ou une prison du Reich.

Les photos anthropométriques prises à Schirmeck et publiées dans *Mémorial de « l'Alliance »* en 1947 proviennent de l'album destiné au tribunal militaire de Fribourg-en-Brisgau dans lequel seules 179 photographies des membres du réseau ont été retrouvées. La Gestapo de Strasbourg demandait huit photographies en trois exemplaires. Ces photographies présentent pour la plupart devant un mur de pierres



Plan du SL Schirmeck reconstitué à partir de photographies et de témoignages par un dessinateur anonyme des Dernières Nouvelles d'Alsace pour la publication en 1967 de l'enquête de Jacques Granier. (C) Kommandantur - (G) Résidence du commandant - (I) Bunker - (J) Bâtiments des ateliers - (8) Infirmerie - (L) « Garage » - (10) Block disciplinaire n° 10 - (P) Salle des fêtes avec les vingt-six cellules de son Bunker.

ou de planches (certainement une baraque) montrent des hommes au crâne rasé alors que les femmes ont gardé leur chevelure. Tous portent la tenue du camp, on devine pour les hommes une veste de toile et pour les femmes une veste ou une blouse de toile, sur la poitrine de plusieurs femmes on distingue les lettres SL.

Deux membres d'Alliance encore au camp le 1^{er} septembre 1944 ont échappé au massacre : le docteur Jean Lacapère, parce qu'il fut envoyé comme médecin à l'infirmerie du camp, et Simone Vacher qui n'aurait pas été enfermée dans la même baraque que ses camarades et de ce fait aurait été « oubliée ». Aux Archives nationales sont conservés le témoignage du docteur Lacapère et celui de Max Émonin qui, interné à

Schirmeck avec ses parents massacrés le 1^{er} septembre, a survécu à la guerre après avoir été transféré dans une prison du Reich en avril 1944. En revanche, nous n'avons trouvé aucune trace écrite d'un témoignage de Simone Vacher sur sa détention à Schirmeck. Alors que les conditions d'internement des hommes dans le *Block* disciplinaire 10 sont connues (de nombreux documents rédigés par les hommes enfermés dans cette baraque ont été retrouvés), nous ne savions pratiquement rien des conditions dans lesquelles les seize résistantes ont été détenues à Schirmeck.

Max Émonin donne des détails sur sa détention dans ce camp : « En arrivant, fouille, tenue de bagnard qui se composait d'un pantalon troué plein de vermine, d'une chemise, d'une veste en toile, d'un calot, de chaussures de bois. Je fus conduit dans un des cachots du camp, cellule de 2,50 m de long sur 1,50 m de large, un lit en bois de 60 cm de large, paillasse inchangée depuis le début de la guerre, punaises, poux et 2 par cellule. J'étais avec le capitaine d'aviation



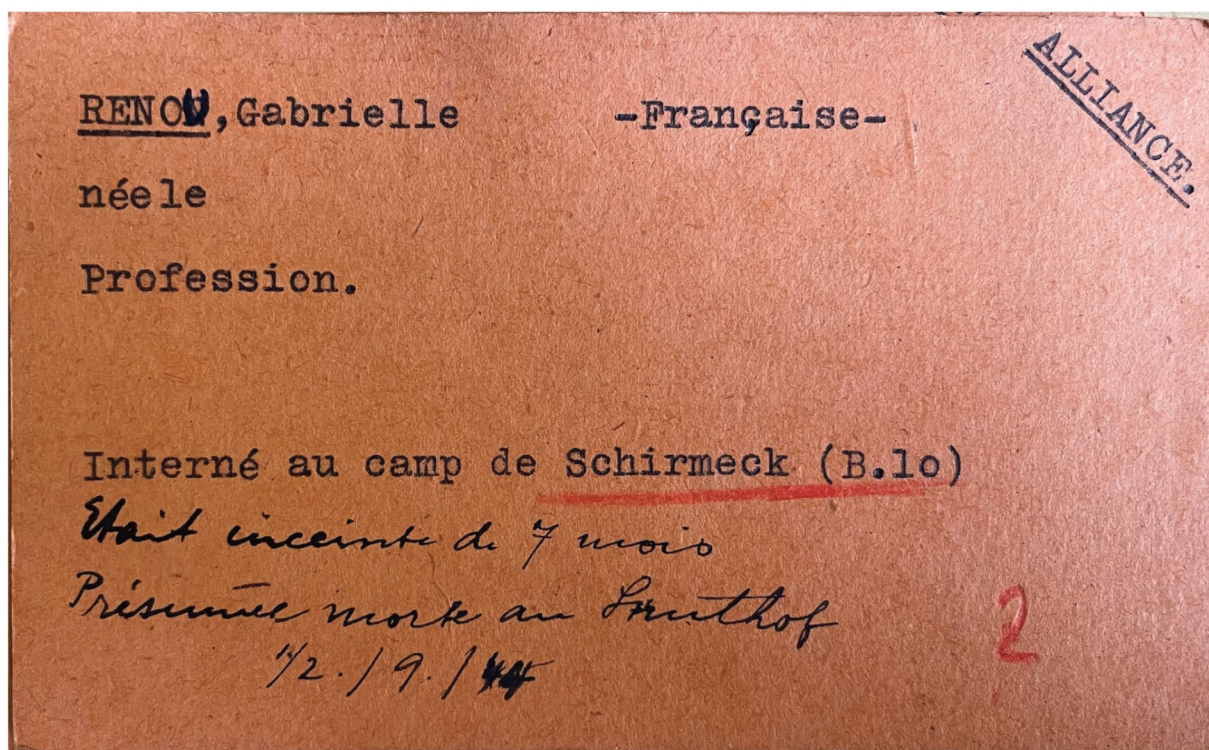
SL Schirmeck, la toilette.

Gonin. Lui couchait à terre sur la paille, moi sur le lit de bois, nous avions chacun une couverture microscopique et toute trouée. (...) Je suis resté deux mois en cellule, privé de tout instrument de toilette, de livres etc. Interrogatoires nombreux, mais sans schlague. Il y avait une femme de 69 ans, un homme de 71 ans. (...) En avril, on nous tria en gros, moyens et petits coupables. Je n'ai plus revu mes parents depuis lors, et je n'eus plus jamais de leurs nouvelles. »

Il est communément admis que les résistantes d'Alliance ont été détenues au « garage », une ancienne remise à voitures. La première occurrence de ce lieu de détention, nous la trouvons dans le rapport de Pierre Mouchenik daté du 25 janvier 1945¹. Mandaté pour visiter les camps de Schirmeck et du Struthof, Mouchenik rapporte que seize femmes ont été « gardées 6 mois dans une pièce de 7 x 6 m. servant ordinairement de garage ». Dans son livre *Schirmeck, Histoire d'un camp de concentration*, Jacques Granier donne une description du « garage » sans mentionner qu'il fut un lieu de détention : « Bâtiment construit en dur et compor-

tant, au premier plan, deux locaux de désinfection (hommes et femmes), au centre un garage et un local pour la réserve de bois et de charbon ; enfin, à l'arrière, une forge et un atelier de peinture. » Durant sa détention au SL Schirmeck, Berthe Spilmont² travaille à la *Kommandantur* située dans la première enceinte du camp. Dans une lettre qu'elle écrit à Marie Roquet le 21 août 1945, elle donne des renseignements précieux sur la détention des résistantes du réseau Alliance. D'après son témoignage, les femmes étaient détenues dans un bâtiment qui servait de séchoir, séparées des autres prisonnières. Au début de leur détention, elles sortaient parfois prendre l'air puis, pour une raison futile, elles furent privées de ces sorties et devaient se contenter de regarder par les fenêtres jusqu'à ce que ces fenêtres soient totalement obstruées et que personne ne puisse ne serait-ce que les apercevoir. Berthe Spilmont dit avoir pu leur faire passer des vitamines qu'elle déroba à la *Kommandantur*.

Au SHD Vincennes, dans la boîte cotée 1K84317, sont conservées des cartes établies par Alliance sur ses membres disparus. Nous ne savons pas à quelle date ces cartes ont été rédigées ni à partir de quels documents. L'identité des résistantes y est incomplète et chacune y est encore « présumée morte au Struthof » sauf Simone Vacher dont la carte porte la mention : « Seule femme rentrée jusqu'ici. »



Fiche Gabrielle Renou établie par l'Association Amicale Alliance.

Nous pouvons en déduire qu'elles représentent un des premiers documents relatifs à la détention à Schirmeck établis par Alliance. Toutes les résistantes sont notées comme ayant été internées au *Block 10* avec pour deux d'entre elles l'indication d'une détention en cellule n° 1.

C'est sur la carte de Gaby Renou que nous avons trouvé la première mention de sa grossesse. Pierre Mouchenik, dans son rapport déjà cité, écrit qu'une des femmes était enceinte ; Guy Caraes s'appuie sur des dépositions conservées aux Archives de justice militaire du Blanc pour écrire : « L'une des internées est enceinte et pratiquement à terme en cette fin août 1944³. »

Depuis une fenêtre de l'infirmerie, Jean Lacapère peut apercevoir l'extrémité du *Block 10*. Le soir du 1^{er} septembre 1944, il voit partir ses camarades. Toutes les deux heures, un camion emmène douze détenus.

Dans sa lettre à Marie Roquet, Berthe Spilmont raconte : « La fin approchait, les Allemands étaient en déroute, c'était fin août, nous étions soulevées d'espoir, les figures rayonnaient, les hommes qui étaient enfermés continuellement dans la baraque 10 me criaient lorsque je montais de la *Kommandantur* et quand il n'y avait pas de gardien, c'est du peu et je ne pouvais que leur dire oui, courage, c'est du peu. Et puis ce fut la nuit du 2 septembre, nous entendions les gardiens et les gardiennes qui allaient et venaient, on vidait le bâtiment 10 et le séchoir où étaient enfermées les femmes. Nous étions dans notre baraque plein de mauvais pressentiments, que va-t-on faire de ces malheureux. Le lendemain au bureau, je constate que le commandant a brûlé les fiches, profitant d'une de ses tournées au camp je lui soustrais la liste et j'en fais une copie, bien m'en a pris puisque tout concernant les malheureux fut brûlé, toutes les traces furent disparues tout était effacé, pour les monstres du moins. »



Le SS-Hauptsturmführer Karl Buck, commandant du camp, sur la terrasse de sa résidence.

- 1 Les témoignages de Jean Lacapère, de Max Émonin et le rapport de Pierre Mouchenik sont consultables aux Archives nationales sous la cote F/9/5569.
- 2 Née Woelfflin le 29 juin 1900, décédée le 10 mars 2000, internée à Schirmeck le 20 juin 1943 puis transférée à Gaggenau
- 3 Guy Caraes, *Le Réseau Alliance*, page 474.



L'entrée du SL Schirmeck.

Le KL Natzweiler (Konzentrationslager Natzweiler) « L'enfer en Alsace »

Implanté en Alsace annexée, le KL Natzweiler est le seul camp de concentration nazi sur le territoire français actuel. C'est un camp réservé aux détenus hommes. Sa construction débute en mai 1941 sur le Mont-Louise, au lieu-dit le Struthof, à 750 mètres d'altitude. Dressé sur une forte pente exposée au vent glacial du Nord, il est aménagé en huit terrasses. Sur chacune, deux *Blocks* se font face et partagent une place d'appel. En contrebas, deux baraques, le *Bunker* et le *Block* crématoire dont la construction est terminée à l'automne 1943. Le camp est entouré de deux clôtures barbelées, la clôture intérieure est électrifiée. La nuit, les projecteurs des huit miradors éclairent le camp. En avril 1943, une chambre à gaz est aménagée à l'extérieur du camp pour

mener des expériences sur les gaz de combat, les cobayes sont principalement des Tsiganes transférés depuis Auschwitz. En août 1943, le professeur Hirt y fait assassiner 86 Juifs sélectionnés à Auschwitz pour constituer une collection de squelettes. Des détenus du camp sont soumis à des expériences sur le typhus. En 1943, Natzweiler devient le camp de destination des prisonniers *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard, NN). Les trois premiers convois NN de France arrivent en juillet.

Les journées sont rythmées par les appels interminables, le travail exténuant, les coups, les punitions. Les détenus meurent des sévices endurés, de malnutrition, de froid, de maladies, d'épuisement ou exécutés lors de prétendues tentatives d'évasion. Le camp est évacué dans les premiers jours de septembre 1944. Les détenus sont transférés à Dachau, mais le KL Natzweiler continue de fonctionner à travers ses 53 camps annexes.

On estime à 52 000 le nombre de détenus de 31 nationalités immatriculés à Natzweiler, environ 35 000 ont été immatriculés directement dans les camps annexes, sans passer par le camp principal.



Plan du KL Natzweiler dessiné par le déporté NN norvégien Rudolf Næss



CERD

Corvée de soupe, dessin d'Henri Gayot, déporté NN.

La nuit du massacre



CERD

Le Block crématoire vers 1954

Depuis plusieurs jours, il règne dans le camp de Natzweiler une ambiance fébrile. La garde est renforcée, des tranchées sont creusées le long des barbelés, des mitrailleuses y sont installées prêtes à balayer le camp, les projecteurs des miradors tournent sans cesse pour éclairer l'intérieur comme l'extérieur du camp. Les Allemands sont nerveux, ils semblent redouter une attaque du maquis, les détenus craignent pour leur vie et se demandent s'ils ne vont pas être tous supprimés alors que les forces alliées se rapprochent.



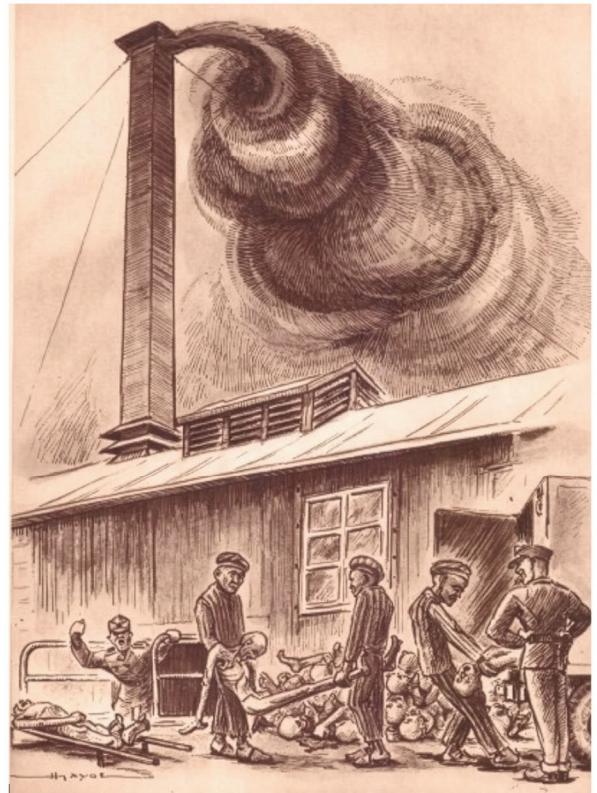
J. BODIN

La salle du four crématoire

Le 1^{er} septembre 1944, les détenus sont consignés plus tôt dans leur *Block* avec interdiction de s'approcher des fenêtres dont les volets sont fermés. Jacques Songy, matricule 22837, raconte sa dernière nuit à Natzweiler avant son évacuation à Dachau : « La dernière nuit passée dans ce camp j'ai eu peur. Ceux qui se serraient contre moi pour regarder à travers la fenêtre de la cabane ne disaient rien. Mais je sentais leur inquiétude. Rien de pire que cette impression d'insécurité collective... Des camions que nous distinguions à peine descendaient vers le crématoire. Puis, on entendait des cris, des appels et quelques coups de feu... Il a fallu s'éloigner de la fenêtre à cause du chef de chambre et retourner sur les paillasses. On percevait encore des grondements de moteurs, des ordres lancés... Personne ne soufflait mot dans la chambre. On aurait voulu ne rien comprendre, ne rien savoir... »

Les camps de Schirmeck et de Natzweiler sont proches, il faut probablement une vingtaine de minutes aux camions qui font la navette pour monter la route en lacets à travers la forêt. Les convois passent le portail, descendent la rampe qui longe les baraques sur le côté droit du camp et s'arrêtent près du *Block* crématoire.

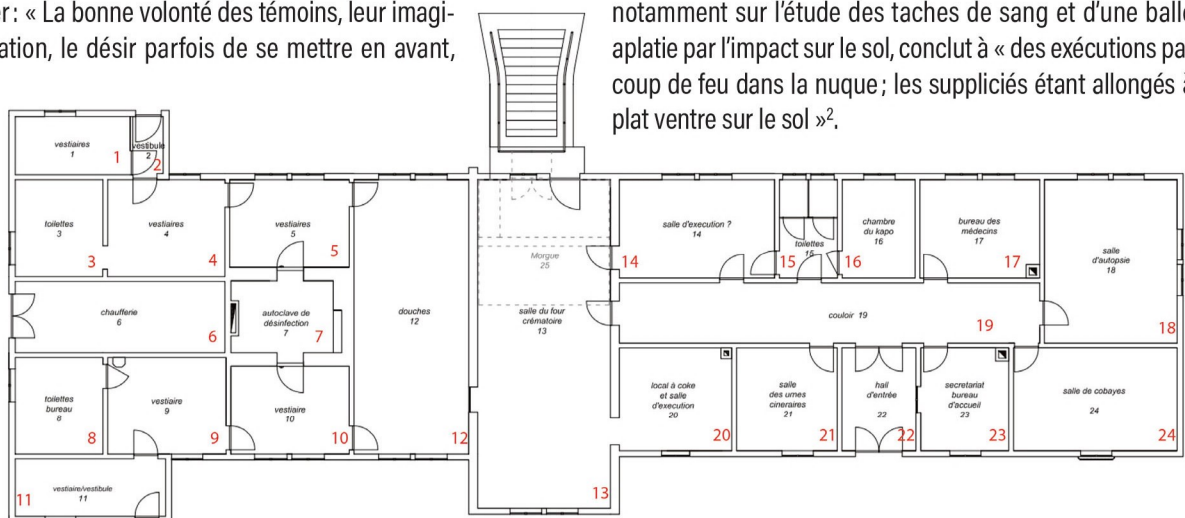
Après la guerre, Alliance a mené une longue et minutieuse enquête pour comprendre ce qui s'était réellement passé au cours de cette nuit de massacre au KL Natzweiler : « La bonne volonté des témoins, leur imagination, le désir parfois de se mettre en avant,



Sur ce dessin d'Henri Gayot représentant une corvée de cadavres, on voit l'arrière du *Block* crématoire avec son escalier qui descend vers la morgue

CERD

apportaient chaque jour un détail nouveau qui, le lendemain, s'avérait controuvé... Il fallut donc, avant de se faire une opinion définitive, que tous les témoignages aient été recoupés, élagués de leurs éléments fantaisistes et, enfin, étayés sur des constatations matérielles faites sur place par des experts présentant toutes garanties! » Les témoignages recoupés concordent sur les coups de feu entendus, sur la cheminée du crématoire fumant des jours durant. En 1945, des médecins légistes mandatés par les tribunaux trouvent des preuves d'exécution par balles dans le local de la morgue situé sous la salle du four crématoire. Leur expertise, basée notamment sur l'étude des taches de sang et d'une balle aplatie par l'impact sur le sol, conclut à « des exécutions par coup de feu dans la nuque ; les suppliciés étant allongés à plat ventre sur le sol »².



Plan du *Block* crématoire dessiné par Christophe Bottineau, architecte en chef des Monuments Historiques (étude diagnostic 2011).

MONUMENTS HISTORIQUES

Au terme de son enquête, l'Association Amicale Alliance privilégie l'hypothèse selon laquelle les hommes et les femmes ont été forcés de se déshabiller, de s'allonger par terre sur le sol de la morgue avant d'être abattus d'une balle dans la nuque.

La morgue est un local souterrain où les cadavres des détenus sont entassés avant l'incinération : « Pour économiser le combustible, on attend qu'au moins six corps soient disponibles pour chauffer le four jusqu'à la température nécessaire à la carbonisation³. » À l'arrière de la baraque crématoire, à gauche des escaliers qui mènent à la morgue, une porte s'ouvre directement sur la salle du four. Une trappe relie les deux locaux, les corps sont hissés au moyen d'une civière actionnée par un système de poulies.

Il est peu probable que toutes les exécutions de septembre se soient déroulées dans le local de la morgue qui paraît bien petit pour pareille besogne.

Un témoignage ne peut être balayé, il vient après la publication du *Mémorial de « l'Alliance »*, c'est celui de Max Nevers, détenu NN, qui témoigne de cette nuit de septembre devant le tribunal militaire de Metz et dans l'ouvrage collectif *1943-1945 : La Résistance en enfer* publié en 1991

Affecté aux cuisines, Max Nevers est chargé de préparer six bidons de café de vingt-huit litres qu'avec d'autres détenus il descend au *Block* crématoire vers 23 h 30. Il frappe à la porte, un SS ouvre : « Du seuil de la porte, j'ai entrevu d'un regard quelques corps pendus à des cordelettes et d'autres corps qui gisaient sur le sol, la tempe trouée près d'une autre porte de communication. J'ai aussitôt remarqué également plusieurs SS qui avaient tous le torse nu. » Ce sont les SS qui portent les bidons de café à l'intérieur ; Max Nevers file aussi vite qu'il peut, il sait trop bien qu'il y a des choses qu'il ne faut pas voir : « Je n'ai pas eu le temps de compter les hommes ou les cadavres qui se trouvaient dans la salle dont la porte m'a été ouverte puisque je n'ai pu y jeter qu'un coup d'œil rapide. À mon avis il pouvait y avoir une quinzaine de SS. Quant aux victimes il m'est impossible de donner un chiffre tant pour les pendus que pour ceux qui étaient abattus sur le sol (...) Dans la pièce dont je viens de vous parler, il y

avait également quelques prisonniers, trois ou quatre, entièrement nus et les mains attachées derrière le dos. Je dois dire d'ailleurs que tous les cadavres étaient entièrement nus. (...) Le bâtiment, où se trouvait le four crématoire, pouvait comprendre sept ou huit pièces mais je n'en connais pas bien la disposition. Je puis seulement préciser que la pièce où se trouvaient les SS et les pendus était celle qui était attenante au four lui-même. Quant aux cadavres allongés, ils étaient près d'une porte qui m'a semblé capitonnée et qui donnait dans une autre pièce placée du côté opposé au four⁴. »

Max Nevers ne parle pas de femmes, soit il n'en a remarqué aucune n'ayant aperçu la scène que furtivement, soit leur tour n'était pas encore venu (les femmes auraient été conduites les dernières à Natzweiler). Il ne parle pas non plus explicitement du four, dans 1943-1945 : La Résistance en enfer l'épisode est ainsi relaté : « Ouvrant la porte de la pièce où le four crématoire était en pleine action, ils reçoivent une bouffée de chaleur. » Seule une vue depuis la porte à l'arrière de la baraque donnant sur la salle du four a pu lui permettre d'en voir autant. Par cette porte nous pouvons apercevoir derrière le four deux des quatre crochets au plafond dont nous savons qu'ils furent certainement utilisés pour des pendants, sur le mur à gauche de l'entrée, une porte donne sur la pièce n° 14 du plan dessiné par Christophe Bottineau, une sur le couloir et une sur le local de stockage de coke (pièce n° 20). Ces deux pièces ont probablement servi de lieu d'exécutions la nuit du massacre.

Il faut deux jours pour brûler les corps des cent six membres du réseau Alliance et des trente-cinq maquisards du Groupe mobile d'Alsace-Vosges. Deux jours durant lesquels la cheminée rougeoie et crache des flammes hautes de plusieurs mètres.

1 *Mémorial de « l'Alliance »*, 1947, p. 46.

2 Rapport des experts cité par Robert Steegmann, Struthof, *Le KL-Natzweiler et ses kommandos*, La Nuée Bleue, 2005, p. 193.

3 *Ibid.*, p. 310.

4 Déposition conservée aux Archives de justice militaire, citée par Guy Caraes dans son livre *Le réseau Alliance*, p. 482.

Bibliographie et sources relatives au projet dans son ensemble

- CARAES Guy, *Le réseau Alliance - Histoire inédite du plus grand réseau de la résistance française. 1940-1945*, Ouest-France, 2021
- Collectif d'auteurs Association Amicale « Alliance », *Mémorial de « L'Alliance »*, Paris, 1947
- FONTAINE Thomas, *Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée, 1940-1944*, thèse de doctorat sous la direction de Denis Peschanski, 1940-1944, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013
- FONTAINE Thomas, NEVEU Cédric, *Les chutes du réseau « Alliance »*, Chemins de mémoire, <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-chutes-du-reseau-alliance>
- FOURCADE Marie-Madeleine, *L'Arche de Noé*, Plon, 1998
- GERHARDS Auguste, *Tribunal de guerre du III^e Reich*, Le Cherche midi et ministère de la Défense, Paris, 2014
- GRECARD Fabrice, *La Traque des résistants*, Taillandier, 2019
- JOLY Laurent, *L'État contre les juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Flammarion, 2020
- LEROUX Roger, *Le Morbihan en guerre*, Imprimerie de la Manutention Mayenne, 1999
- POLLACK Guillaume, *L'Armée du silence. Histoire des réseaux de résistance en France 1940-1945*, Tallandier, 2022
- RUISI Christiane C., *Nom de code Isatis. Ce que je sais de lui*, Ovidia, 2020
- SANCET Charles, *Les Femmes des PTT et la Seconde Guerre mondiale*, Tirésias 2014

Sites Internet

- En mémoire du réseau Alliance : <https://reseaualliance.org/>
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial, liste I.198 les arrivées des membres du réseau Alliance (mars-septembre 1944)* : <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=I.198>
- Gallica : <https://gallica.bnf.fr/>
- Le Maitron des fusillés : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/>

Sur le KL Natzweiler

- D'ANDLAU Guillaume, *Le KL Natzweiler-Struthof. Un camp de concentration en Alsace Annexée*, Ld.l'edition, 2023
- BRANGÉ Juliette, *Étude architecturale et fonctionnelle de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof - Croisement des données archivistiques et archéologiques*, mémoire de Master 2, faculté des sciences historiques Université de Strasbourg, 2020-2021
- LEROY Roger, LINET Roger, NEVERS Max, *1943-1945, La Résistance en enfer*, Messidor, 1991
- ROMAGNY Roger, *Ma jeunesse*, Monographie imprimée - Archives départementales de la Marne - Extrait cité consultable sur https://pedagogie.ac-reims.fr/memoire/enseigner/natzweiler_struthof/temoins.htm
- SONGY Jacques, *Fortes impressions de Dachau*, 1985, FeniXX réédition numérique (Imprimerie Union républicaine) - Extrait cité consultable sur https://pedagogie.ac-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_deportation/temoins51/songy.htm
- STEEGMANN Robert, *Struthof, Le KL-Natzweiler et ses kommandos une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin*, La Nuée bleue, 2005
- STEEGMANN Robert, *Le camp de Natzweiler-Struthof*, Seuil, 2009
- KL-Natzweiler, « Struthof. Histoire d'un camp de concentration », *Les Saisons d'Alsace*, n° 88, DNA, 2021 <https://www.struthof.fr/ressources/archives-et-objets-du-mois/les-caricatures-des-membres-du-reseau-de-resistance-alliance>

Sur le SL Schirmeck

- GRANIER Jacques, *Schirmeck. Histoire d'un camp de concentration*, Dernières Nouvelles, 1968.
- NEVEU Cédric, « Le Sicherungslager Schirmeck - Un camp au cœur de la germanisation », *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, n° 10, 2017 https://doi.org/10.34745/numerev_1648

Sources

- Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine) :
72AJ 35 dossier n° 8 Réseau Alliance (Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale — Résistance intérieure : mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats)
F9 5569 dossiers Schirmeck et Struthof-Natzweiler (Ministère des Anciens Combattants. Documentation et témoignages sur la captivité et la déportation (1940-1947)
636Mi/1-2 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- Service historique de la Défense (Vincennes) :
28 P 3 70-71 Dossier du réseau Alliance établi par la France Combattante.
28 P 4 203 78 Dossier individuel Marie-Madeleine BRIDOUX ép. FOURCADE (Archives de la France Combattante)
28 P 9 13186 Affaire LIEN Paul, Jean
17 P 72 1-2 Dossier d'homologation du réseau Alliance.
Sous-série 16 P : Bureau Résistance - dossiers administratifs. Pour les dossiers individuels consultés ayant apporté des éléments, voir les notices biographiques.
1 K 843 Fonds capitaine Émile Hédin (Réseau de résistance Alliance)



NASJONALBIBLIOTEKET OSLO

*« Je n'oublierai jamais l'atroce spectacle des flammes qui sortaient de la cheminée du four crématoire », Max Nevers.
Dessin Rudolf Næss déporté NN norvégien.*



J.-M. AUGUSTIN

Édith Augustin (N720)

24 juillet 1895 à Chauvigny (Vienne)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 49 ans

Le père d'Édith Augustin, Joseph, est menuisier. Sa mère, Marie-Charlotte Caillaud, est lingère. Édith voit le jour au 21, rue Saint-Léger à Chauvigny. La famille déménage 5, rue du Petit Pont où son frère René naît en 1901. Édith a huit ans quand sa mère décède. Son père se remarie quatre ans plus tard, en 1907. Une fille naît de ce second mariage. Édith doit quitter l'école vers l'âge de douze ou treize ans pour entrer en apprentissage chez Courserolles, chapelier à Poitiers. Elle y travaille ensuite comme vendeuse. Devenue modiste, Édith s'associe en 1923 avec Marie Tillet pour ouvrir un magasin de modes 41, rue du Marché à Poitiers. Édith est très proche de son cousin Albert Roquet qui épouse Marie Tillet en 1929. Les familles sont très soudées et se retrouvent aussi souvent que possible à Quinçay, à une quinzaine de kilomètres de Poitiers, où Édith a acheté une maison de campagne en 1933.

La ligne de démarcation, tracée après l'armistice du 22 juin 1940, coupe le département de la Vienne en deux. Poitiers est en zone occupée. Édith se procure un *Ausweis*, un laissez-passer, pour aller voir son père à Chauvigny en zone « libre ». Elle aide des familles juives à passer en zone non occupée. Avec ses ouvrières, Édith coud des cachettes dans des chapeaux ou des colifichets pour passer argent et bijoux que les fugitifs récupèrent chez son père. Un rapport de l'inspecteur de police spéciale Michel Gérard, daté du 12 septembre 1941,

atteste de ses passages réguliers. Une fois tous les quinze jours, Édith se rend à Chauvigny en passant la ligne à Jardes, Pouillé ou Tercé. Interrogé, son père reconnaît avoir souvent rendu service à des jeunes gens ayant passé la ligne clandestinement. Édith Augustin est en relation avec le réseau Marie-Odile spécialisé dans la récupération d'aviateurs alliés tombés dans le ciel de France. En 1942, Omer Parnaudeau, cousin de Marie Roquet, passe par Poitiers et leur parle du réseau de résistance Alliance auquel il appartient. En octobre, Édith Augustin, les familles Roquet et Tillet s'engagent au sein du réseau poitevin organisé par Jean Kiffer (*Aspic*, N7), directeur de l'agence Jappy de Poitiers. Le groupe est rattaché au secteur sud-ouest (nom de code « Hangar ») sous les ordres du chef de secteur Bordeaux-La Rochelle Philippe Koenigs-werther, qu'ils connaissent sous le pseudonyme de *Genêt* ou *Mandrille*. Albert Roquet, dessinateur métreur, travaille à La Fraternelle, entreprise coopérative ouvrière spécialisée dans les travaux publics et les constructions. Il devient *Sylvio* (N72), agent de renseignement ; son épouse Marie est *Marianne*, agente de liaison. Comme Eugène et Marie Tillet, ils hébergent le chef de secteur et ses agents.

Édith (N720) est agente de liaison, elle récupère le courrier clandestin à la gare de Poitiers et le transmet à l'opérateur radio caché chez les époux Tillet ou le remet aux agents dans



Debout au centre, Édith Augustin et, à sa droite, Marie Roquet, avec les ouvrières et les apprenties de l'atelier.

son magasin qui sert de boîte aux lettres. Il est convenu d'un signal, les agents ne peuvent entrer que si les rideaux dans la vitrine sont baissés. Ils doivent ensuite donner un mot de passe.

Fin 1943, une nouvelle vague d'arrestations déferle sur le réseau Alliance. Le 8 décembre, Koenigswether est arrêté à Bordeaux. À Poitiers, la Sipo-SD arrête Jean Kiffer le 20 décembre et Albert Roquet le 21. Les Allemands perquisitionnent au siège de La Fraternelle et y trouvent explosifs et détonateurs. Édith se confie à sa belle-sœur, elle lui révèle son implication dans le réseau et explique que par peur des représailles que pourrait encourir son frère, elle préfère ne pas se cacher. Édith Augustin et les époux Tillet sont arrêtés le 31 décembre, un autre membre du réseau, Jean-Baptiste Métayer, le 15 janvier 1944. Une perquisition est menée au magasin rue du Marché mais les ouvrières ont brûlé dans le poêle de l'atelier les papiers qui leur semblaient compromettants. Marie Roquet se retrouve seule, sans plus aucun contact. Le réseau poitevin est démantelé.

Joseph Augustin, prétextant une affaire commerciale à régler, obtient l'autorisation de voir sa fille incarcérée avec les autres à la prison de la Pierre-Levée. Édith lui semble en bonne santé et avoir plutôt bon moral. C'est probablement en février que les détenus sont transférés à la prison de Fresnes d'où ils sont envoyés au camp de sûreté de Schirmeck. La date de leur arrivée au camp est incertaine¹, mais la carte d'habillement

d'Édith Augustin porte la date du 22 mai 1944. Édith est enfermée, pour un temps, dans la cellule 10 du *bunker*. Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, Édith Augustin, Albert Roquet, les époux Tillet, Philippe Koenigswether, Jean Kiffer et Jean-Baptiste Métayer sont massacrés au KL Natzweiler.

À titre posthume, Édith Augustin est reconnue « Morte pour la France », homologuée avec le grade de sous-lieutenant au titre des FFC et déportée de la Résistance, elle reçoit la médaille de la Résistance et la croix de guerre, elle est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

En 1976, Simone Veil inaugure la résidence Édith Augustin à Poitiers. En 2016, une plaque est apposée sur le mur de la propriété lui ayant appartenu à Quinçay.

Lara Lima Gomes – Julia Bodin

¹ Selon le rapport de la Gestapo du 30 juillet 1944 et la liste des membres d'Alliance contre lesquels aucune poursuite pénale n'a été engagée (28P3 71- P900079) Édith Augustin est transférée à Schirmeck le 17 mars, Guy Caraes donne la date du 10 mars, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation celle du 20 mai.



Édith Augustin.

Sources

- Archives privées Jean-Marie Augustin, neveu d'Édith Augustin
- Entretien avec Jean-Marie Augustin - mai 2025
- Augustin Jean-Marie, « Deux résistants chauvinois : Édith Augustin et Albert Roquet », *Le pays chauvinois*, n° 45, 2007
- Richard Christian, *La ligne de démarcation dans la Vienne 1940-1943*, La Geste, 2017
- Vienne Résistance Internement Déportation (VRID) Mémorial <https://www.vrid-memorial.com/edith-augustin/>
- SHD Vincennes : 16P 23066 Augustin Édith ; 16P 520080 Roquet Albert ; 16P 320010 Kiffer Jean ; 1 K 843 1/8/17 ; 28 P 3 71
- Archives départementales de la Vienne en ligne (recensements de la population, état civil)
- Archives nationales : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- Gallica



DR

Christiane Battu, née Bordes (*Salangane*)

4 septembre 1910 à Caluire-et-Cuire (Rhône)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 34 ans

Christiane est la benjamine d'une fratrie de quatre enfants. Son père, Maurice Bordes, négociant en soieries, a travaillé dans une maison de textiles à Londres après ses études en Angleterre. Sa mère, Jeanne Bouteille, est issue d'une famille lyonnaise aisée.

À Caluire, la famille habite Villa des Roses, une grande maison rue Terrasse. Christiane y mène une enfance paisible dans un milieu bourgeois et aisé. Les enfants Bordes étudient dans des cours privés de Lyon. Très douée pour la peinture, Christiane a un professeur particulier et, lors de séjours dans le Var, elle est l'élève du peintre Salomon le Tropézien.

Le 25 novembre 1930, elle épouse Henri Battu¹ à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). Le père d'Henri est un soyeux² comme le père de Christiane, les deux familles sont amies de longue date. Le mariage célébré en grande pompe, le couple s'installe à Lyon au 122, avenue de Saxe.

En 1934, Henri Battu part au Japon et monte une société d'exportation à Tokyo. Il voyage en Chine, en Russie, aux États-Unis, en Éthiopie. En 1936, Henri et Christiane divorcent d'un commun accord. À son retour, Henri ouvre une maison d'importation d'articles de papeterie à Lyon. Le couple se remarie le 1^{er} juin 1939. Ils ont une fille, Éliane, née en 1939.

À la fin de l'année 1941, Henri commence à faire du renseignement pour son ami Maurice Andlauer (membre du ré-

seau Ali puis du réseau Ajax). C'est en novembre 1942 qu'Henri Battu entre à Alliance, recruté par Joannès Ambre (*Gibbon*). Henri (*Sarigue*) est alors chargé de l'organisation de PC secondaires à Lyon. Pour les protéger, il envoie sa mère, Christiane et Éliane en Ardèche, dans le village de Desaignes. Fin janvier 1943, Christiane intègre le réseau et devient *Salangane*, secrétaire de *Sarigue* et agente de liaison. En mars, elle héberge Marie-Madeleine Méric (*Hérisson*) et Monique Bontinck (*Hermine*) puis se charge de cacher Marie-Madeleine à la clinique des Cèdres.

À la fin de l'été 1943, leur appartement est perquisitionné et entièrement pillé par les Allemands qui mettent sous surveillance le domicile de la mère d'Henri à Caluire.

Henri entre dans la clandestinité et quitte Lyon pour Paris.

À partir de septembre 1943, *Sarigue* est responsable des services des identités du réseau. En novembre, il devient l'adjoint de Paul Bernard (*Martinet*, chef d'Alliance de septembre 1943 à son arrestation en mars 1944) et, fin décembre, il prend la responsabilité du secteur sud-ouest.

Nous ne savons pas à quelle date Christiane le rejoint à Paris, mais un jour, sur le quai de la gare de Valence, elle confie sa fille à une inconnue à qui elle demande de mener la fillette de quatre ans chez sa sœur Simone à Grenoble. En janvier 1944, *Sarigue* loue un appartement 35, rue du Berri dans le 8^e arrondissement de Paris sous la fausse identité

de Paul Bonnain. Après l'arrestation de Paul Neyrard (*Yack*) le 16 février 1944, *Sarigue* le remplace comme responsable de la centrale radio parisienne.

À partir du 7 mars 1944, une vague d'arrestations frappe les agents de Paris et des villes avoisinantes.

C'est dans l'appartement rue du Berri que Christiane est arrêtée le 21 mars. Les agents de la Sipo-SD qui l'interrogent savent que Bonnain est *Sarigue* dont ils ignorent sa véritable identité. Lors de son arrestation Christiane s'est présentée comme l'épouse divorcée de l'écrivain Ernest Duplin. Mais, au siège du SD rue des Saussaies elle doit décliner sa véritable identité, elle le fait en modifiant quelque peu la réalité : elle est l'épouse d'Henri Battu dont elle dit être séparée depuis janvier 1943. Le 18 mars 1944, Jean Raison (*Phalène*) a été arrêté en possession de trois photos d'identité de Christiane Bordes remises par *Sarigue* et destinées à la fabrication de faux papiers. Christiane nie connaître Raison, nie être au courant de la fabrication d'une fausse carte d'identité pour elle. Nouveaux interrogatoires, Christiane reconnaît avoir entretenu une relation amoureuse avec Paul Bonnain. Christiane est incarcérée à Fresnes puis transférée, le 19 mai depuis la gare de l'Est, au camp de Schirmeck où elle est internée le 20 mai. La Gestapo de Strasbourg est persuadée qu'elle est l'épouse de l'agent *Sarigue* toujours en fuite et, le 6 juillet, demande une enquête complémentaire sur Christiane Bordes au SD de Lyon.

Christiane Bordes disparaît avec ses camarades dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, assassinée au KL Natzweiler.

Henri Battu décède à Lyon le 20 janvier 1949 dans des circonstances non encore totalement établies. Pour Alliance, il s'est suicidé. Leur fille Éliane est confiée à sa grand-mère paternelle.

Homologuée sous-lieutenant au titre des FFC, Christiane Bordes, reconnue « Morte pour la France », est médaillée de la Résistance et nommée chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Mélina Dejean - Julia Bodin

- 1 Henri Battu est né le 20 juillet 1905 à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône)
- 2 Soyeux désigne un industriel ou un négociant en soieries.



Citadelle de Calvi, tableau de Christiane Bordes.



Mariage de Christiane et Henri, 1930.



Christiane, Henri, Clodine et Marius Battu (parents d'Henri) et le chien Jip.

E. PIOT



Christiane et Éliane, 1939.

DR



Christiane et Éliane, (vers 1942).

E. PIOT

Sources

- Archives privées d'Éliane Piot, fille de Christiane Battu-Bordes, rencontrée en mars 2025
- Piot-Bordes Éliane, *Sarigue et Salangane*, auto-édition
- Fourcade Marie-Madeleine, *L'Arche de Noé*, Plon, 1998, p. 341, 346 et 352
- SHD Vincennes : 16 P 73677 Bordes Christiane
 - 16 P 38170 Battu Henri
 - 28 P 4 200 7 Battu Henri
 - 28 P 3 71
 - 1 K 843 - 1 / 3
- Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon en ligne (État civil, recensements de la population)
- Gallica



DR

Marguerite Brouillet, née Barrié, dite Maritou (*Abeille*)

28 novembre 1902 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 41 ans

Benjamine des trois filles de Pierre Barrié, mercier, et de Thérèse Caylat, Marguerite grandit rue de Casseneuil à Villeneuve-sur-Lot avec ses sœurs Jeanne et Madeleine. La famille passe ses étés sur le bassin d'Arcachon. Marguerite y rencontre Fernand Brouillet, commerçant industriel de Bordeaux, qu'elle épouse à Villeneuve-sur-Lot le 26 avril 1924. Ils ont deux fils, Jean-Claude né en 1925 et Michel, né en 1927. Le jeune couple voyage beaucoup en Europe, au Brésil, au Mexique. En 1936, Marguerite et Fernand s'installent comme exploitants forestiers au Gabon. Leurs fils sont alors pensionnaires chez les Dominicains à l'école Saint-Elme d'Arcachon. Quand la guerre éclate, Fernand reste à Libreville et devient, en 1941, pilote des Forces aériennes françaises libres. Marguerite revient en France auprès de ses enfants. Elle entre à Alliance en 1942 avec ses fils, âgés respectivement de 17 et 15 ans, tous les trois sont agents de liaison à l'état-major. Marguerite (*Abeille*) organise plusieurs hébergements pour les chefs du réseau. Jean-Claude est affecté au PC de Marseille.

Lancée en septembre 1942, l'opération Donar a pour but de localiser par la radiogoniométrie les postes de radio clandestins en zone non occupée. À Marseille, avenue de la Petite Suisse, la villa La Pinède, louée par *Abeille*, sert à la fois de PC et de lieu d'émissions radio. Le 7 novembre 1942, la

villa est repérée par une équipe de radiogoniométrie allemande secondée par des policiers français de la Surveillance du territoire qui y surprennent, entre autres, Léon Faye (*Aigle*) et Marie-Madeleine Méric¹ (*Hérisson*), tous deux alors à la tête du réseau. Jean-Claude Brouillet est arrêté à son tour au moment où il franchit le portail de la villa. Les prisonniers sont confiés aux policiers français qui s'arrangent pour permettre leur évasion quatre jours plus tard. Le 8 janvier 1943, Jean-Claude est évacué vers l'Afrique du Nord par les Pyrénées comme escorte du général Cochet.

Dans la nuit du 15 au 16 mai 1943, cinq agents d'Alliance qui se rendent en voiture sur un lieu de parachutage dans la région lyonnaise sont victimes d'un accident de la route. À l'hôpital, un revolver est découvert sur l'un des blessés. L'enquête mène les policiers au 14, rue du Docteur Masset à Lyon. Le 17 mai, *Abeille* est arrêtée avec Monique Bontick (*Hermine*), Léon Faye, Edouard Kauffmann (*Manitou*), Michel Gaveau (*Tatou*) et René d'Arnaud de Vitrolles (*Vautour*). Les quatre hommes sont conduits au bureau de la Brigade mobile. Laissés sans surveillance dans la cour, ils quittent les lieux sans difficulté. *Hermine* parvient également à prendre la fuite. Marguerite s'évade avec la complicité de l'inspecteur Clément qui s'enfuit avec elle. Réfugiés chez Marguerite Berne (*Coccinelle*), ils sont repérés et doivent s'échapper par les toits.

Le 25 mars 1944, lors de l'opération menée par la Sipo-SD dans Paris et sa banlieue entre le 7 mars et le 29 avril, Marguerite Brouillet est arrêtée à Paris sous la fausse identité d'Angèle Sabathier. Elle est domiciliée à l'hôtel de Crimée comme Claude Rivemale (*Hanneton*) arrêté le même jour. Rivemale, officier de la marine marchande né à Villeneuve-sur-Lot, avoue avoir été recruté par Marguerite Brouillet en août 1943². *Abeille*, sur qui les Allemands ont trouvé la somme de 14 300 francs, reconnaît avoir rencontré Léon Faye et Madame Méric en 1942 et avoir loué pour eux la villa de Marseille en croyant qu'ils voulaient écrire un livre. Elle dit avoir habité la villa quatre jours avec son fils, en être partie car elle trouvait la situation étrange. Se sachant recherchée par la police française, elle s'est procuré de faux papiers et a loué une villa appartenant au docteur Lacapère³ avant de déménager à Paris où elle a rencontré Claude Rivemale, agent du réseau, qu'elle a présenté à Robert Darsac (*Bison*)⁴.

Incarcérée à la prison de Fresnes, Marguerite Brouillet est déportée NN à Schirmeck le 20 mai et assassinée au KL Natzweiler lors du massacre de septembre.

À titre posthume, Marguerite Brouillet-Barrié est homologuée au titre des FFC avec le grade de sous-lieutenant, médaillée de la Résistance, décorée de la croix de guerre et nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Une rue et une école de Villeneuve-sur-Lot portent son nom.
Léa Kuhn – Julia Bodin

- 1 Plus connue aujourd'hui sous le nom de Marie-Madeleine Fourcade.
- 2 Claude Rivemale a été recrutée par Marguerite Brouillet en décembre 1942.
- 3 Jean Lacapère est arrêté le 25 mars 1944 à l'Institut prophylactique, rue d'Assas (Paris 6^e).
- 4 Robert Darsac est la fausse identité d'Alfred Jassaud. Arrêté en septembre 1943 à Paris, incarcéré dans différentes prisons allemandes, *Bison* est exécuté le 21 août 1944.

Sources

- Brouillet Jean-Claude, *L'Avion du blanc*, Robert Laffont, 1972
- SHD Vincennes : 16 P 35074 Barrié Marguerite
 - 16 P 93058 Brouillet Jean-Claude
 - 16 P 513017 Rivemale Claude
 - 28 P 3 70
 - 28 P 3 71
 - 1 K 843 - 2 / 4
- Archives nationales : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- Archives départementales du Lot-et-Garonne en ligne (état civil, recensements de la population)





DR

Suzanne Cardineau (S700)

11 juin 1916 à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 28 ans

À la naissance de sa fille Suzanne, Émilie Cardineau est célibataire et vit à la Roche-sur-Yon avec sa mère. Au début des années 1930, toutes les trois emménagent 3, rue du Centre aux Sables-d'Olonne où Eugénie ouvre un petit commerce. En juin 1933, Suzanne entre comme auxiliaire temporaire aux Postes Télégraphes et Téléphones (PTT). En 1939, elle est téléphoniste à la poste de Montaigu. En 1942, pour déposer sa candidature au concours de dame manipulante des PTT, il lui faut signer une déclaration de non-appartenance à la race juive. Suzanne réussit le concours et demande sa mutation à Nantes. Recrutée en juillet 1943 par Yvonne Coindeau, Suzanne devient S700, agente de liaison d'André Coindeau (*Urus, S7*) chef de secteur de Loire-Inférieure, Maine et Maine-et-Loire. De juillet à septembre, Suzanne Cardineau obtient des congés de maladie, peut-être avec la complaisance d'un médecin. Le 24 novembre

1943, probablement pour entrer dans la clandestinité, elle démissionne des PTT. Arrêtée le 9 janvier 1944 chez sa mère aux Sables-d'Olonne par la Sipo-SD de Nantes, elle est emmenée à la prison de la Roche-sur-Yon puis incarcérée à la prison de la Pierre-Levée à Poitiers avant d'être transférée à la prison de Fresnes. Le 29 avril 1944, Suzanne Cardineau est déportée NN à Schirmeck. Elle est assassinée au KL Natzweiler avec Yvonne Coindeau et Raymonde Le Nevé, la photographe de Nantes.

Homologuée à titre posthume avec le grade de sous-lieutenant, déportée résistante, médaillée de la Résistance, reconnue « Morte pour la France », Suzanne Cardineau est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Un boulevard des Sables-d'Olonne porte son nom.

Axel Bertrand – Julia Bodin

Sources

- Sancet Charles, *Les Femmes des PTT et la Seconde Guerre mondiale*, Tirésias 2014, p. 41-46
- Archives municipales de Nantes en ligne
- Archives départementales de la Vendée en ligne
- SHD Vincennes : 16 P 106232 Cardineau Suzanne
- Archives nationales : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck



MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. LAURENCE MASLIAH

Dorothee Chereau, née Lipschitz

26 octobre 1899 à Lodz (Russie, Pologne)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 44 ans

Dorothee est née à Lodz (Łódź) où la famille de sa mère, originaire de Bendzin (Będzin), s'installe après 1885 au moment où la ville est en plein essor industriel. Lodz est alors un grand centre textile de l'empire russe. Dorothee Lipschitz y voit le jour le 26 octobre 1899, son frère Jacques le 27 mars 1902. Nous ne savons pas à quelle date ils émigrent en France avec leurs parents Moïse Lipschitz et Régina (Rivka, Rebecca) Seilé, leurs grands-parents maternels, leur oncle Wolff (dit Georges) et leurs tantes Léa et Dora. La première date avérée de leur présence à Paris est celle du décès de leur père Moïse à l'hôpital Rothschild le 9 décembre 1905. Décédé à 30 ans, Moïse était casquettier, domicilié au 18, rue des Écouffes dans le 4^e arrondissement. L'étroite rue des Écouffes donne dans la rue des Rosiers où les parents de Régina sont casquettiers au numéro 6.

Régina se remarie en 1910 avec Léopold Brasch, mais elle fuit ce mari violent pour se réfugier à Londres où des parents peuvent l'accueillir et lui trouver du travail et c'est à Whitechapel qu'elle donne naissance à Hetty Brasch le 12 mars 1913. Dorothee termine une école de commerce à Londres. On peut supposer que c'est durant ces années londoniennes qu'elle rencontre et épouse Joseph Buck. La famille revient à Paris où Dorothee met au monde une fille qu'elle ne peut reconnaître : Marcelle, fille de Moïse Lemédioni, naît en 1921 alors que Dorothee est encore mariée à Joseph Buck. Le di-

vorce est prononcé par les autorités rabbiniques le 24 octobre 1922 et Dorothee obtient un certificat du Grand Rabbin de Paris daté du 27 janvier 1924. Elle épouse alors Moïse Alexandre Lemédioni le 21 février 1924 à la mairie du 10^e, elle peut enfin reconnaître sa fille Marcelle qui est légitimée par le mariage de ses parents. Moïse Lemédioni, né à Oran, est employé de bureau et interprète, Dorothee est sténo-dactylographe. Le jeune couple s'installe au 32, rue du Faubourg-Poissonnière dans le 10^e arrondissement avant de déménager à Fontainebleau.

Après le décès de Moïse Lemédioni le 15 mars 1930, Dorothee et Marcelle vont habiter dans le 17^e arrondissement, d'abord au numéro 7 de la Villa Monceau, puis au 152, boulevard Berthier. Dorothee a trouvé un emploi de secrétaire à la société Otis-Pifre.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne et le 8, Lodz est occupée. La Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne nazie le 3 septembre. À Paris, en cette même année 1939, Dorothee se remarie. Elle épouse Jean Chereau le 13 juillet à la mairie du 17^e arrondissement. Pour ce troisième mariage, Dorothee prend soin de cacher à l'état civil ses origines juives en déclarant être née à Paris 9^e et en changeant les prénoms juifs en prénoms catholiques. L'acte de mariage n'indique plus, comme pour le



MEMORIAL DE LA SHOAH/COLL. LAURENCE MASLIAN

Dorothee, Hetty, Jacques et leur mère Régina.

mariage avec Moïse Alexandre Lemédioni en 1924 : « née à Lodz (Russie) le 26 octobre 1899, 24 ans domiciliée à Paris 10, rue des Martyrs ainsi que sa mère, fille de Moïse Selman Lipschitz décédé et de Rivka Seile, sa veuve, fourreuse ».

En 1939, sur l'acte de mariage, elle est Dorothee Seiler-Lipschutz, née à Paris (9^e), fille de Maurice Seiler-Lipschutz et de Régine Seiler époux décédés. Veuve de Maurice Alexandre Lemedioni. Marcelle et Dorothee vont habiter au 151, rue du Gros-Grès à Colombes au domicile de Jean Chéreau, chef d'atelier à l'entreprise d'ascenseurs Otis-Pifre à Bezons.

Le 13 juillet 1943, deux officiers allemands sont abattus sur le Pont- des- Arts à Paris par des résistants juifs. En représailles, les autorités allemandes ordonnent la déportation de 2 000 hommes juifs étrangers âgés de 16 à 65 ans. Arrêté dans le Sud où il s'était réfugié avec sa femme et leur fille, Jacques Lipschitz est transféré du camp de Noé à celui de Gurs le 20 février. Il est envoyé à Drancy par le sixième et dernier convoi de 770 hommes qui quitte Gurs le 3 mars 1943. Les hommes du convoi sont déportés à Sobibor (convoi 51) le 6 mars².

C'est en juin 1943 que Jules Chéreau, frère aîné de Jean, contrôleur principal des installations électromécaniques aux PTT, entre dans la Résistance et devient responsable du sec-

teur Nord (Nord de Paris et banlieue) du réseau Action-PTT³. Dorothee, Marcelle et Jean parlent anglais et allemand. Dorothee est, semble-t-il, employée aux PTT, Marcelle est étudiante à la faculté des Lettres de Paris (Sorbonne). Tous trois font partie du réseau Alliance depuis janvier 1944 sous l'autorité de Yack⁴ qui les a recrutés. Jean fournit du matériel et met ses connaissances techniques au service de l'état-major d'Alliance (secteur « Grand-Hôtel »), la villa de Colombes sert de lieu d'émissions radio avec Londres.

Le 22 janvier 1944, Hetty Brasch, sœur de Dorothee, est prise dans la rafle parisienne des Juifs étrangers. Internée à Drancy, sa nationalité britannique la protège de la déportation, elle est transférée au camp de Vittel où elle est enfermée au Grand-Hôtel.

Le 7 mars 1944, un poste émetteur est découvert 76, rue Nollet à Paris au domicile de Roger Delille (*Dayet*). Le 15 mars, la police française arrête à Paris Jean Truffaut (*Tardone*) et le remet au SD. Porteur d'importants documents, notamment un plan détaillé de l'arsenal de Cherbourg, Truffaut ne peut nier son appartenance au réseau. Son arrestation entraîne plusieurs dont celle, le 17 mars, de Paul Bernard (*Martinet*) alors chef du réseau.

Entre le 7 mars et le 29 avril, la Sipo-SD arrête 33 agents à Paris et en banlieue. Six postes émetteurs et 15 cristaux de quartz⁵ sont saisis.

Félix Simon (*Milan*), 22 ans, et Dominique Gabrielli (*Courlis*), 20 ans, deux opérateurs radio qui ont émis depuis la salle de bains de la maison de Colombes sont arrêtés le 18 mars. Le 26 avril, Jean Chéreau est arrêté à son domicile. Le 29 avril, Dorothée et Marcelle sont convoquées au siège de la Sipo-SD rue des Saussaies et sont arrêtées.

Tous les trois nient leur implication mais sont identifiés lors des confrontations avec les deux radios. Dorothée nie farouchement avoir accueilli Gabrielli et Simon après qu'ils aient donné le mot de passe « Waterloo Trafalgar ». Les interrogatoires continuent, pour les agents du SD leur complicité ne fait aucun doute, c'est ce qu'indique le rapport du SD de Paris daté du 4 mai. La famille Chéreau est incarcérée à Fresnes, Jean dans la cellule 464, Dorothée dans la cellule 336. Le 19 mai, ils sont transférés à Strasbourg et le 20 au camp de sûreté de Schirmeck. Leur dossier est instruit par la Gestapo de Strasbourg. Dans son rapport daté du 20 juillet 1944 consacré aux personnes « auxquelles, à la suite de l'enquête des services de renseignement, on ne peut attribuer aucune activité d'espionnage », l'*Obersturmführer* Gehrum note à propos de Dorothée Chéreau « elle ne connaissait probablement pas les activités de son mari. Proposition : envoi dans un camp de concentration. »

Dorothée, sa fille Marcelle, son mari Jean, le radio Gabrielli sont massacrés au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944. Félix Simon, parce que Juif, est transféré de Fresnes à Drancy le 14 juillet et déporté à Auschwitz le 31 par le convoi 77.

Dorothée Chéreau, reconnue « Morte pour la France », est homologuée à titre posthume au grade de sous-lieutenant au titre des FFC, médaillée de la Résistance.

David Lemédioni, beau-frère de Dorothée, est déporté le 29 avril 1944 à Auschwitz (convoi 72).

Inès Brahmi - Julia Bodin

- 1 La Pologne retrouve son indépendance en 1918.
- 2 Nos recherches nous font douter de sa déportation dans ce convoi. D'après les documents provenant du camp de Drancy, Jacques Lipschitz a été rayé du convoi et remis aux autorités allemandes. Il fut un temps déclaré mort à Drancy.
- 3 La proposition de citation à l'ordre du régiment concernant Jules Chéreau, signée par Edmond Debeaumarché, indique « sa sœur (*sic*), son beau-frère (*sic*) et sa nièce indirectement mêlés à la Résistance PTT ont été arrêtés et sont morts en déportation » (dossier 16 P 126413 de Jules Chéreau).
- 4 Pierre Neyrard, recruté par Henri Battu (*voir notice Christiane Bordes*) est responsable de la centrale radio parisienne et, à partir de septembre 1943, chef de la région Nord. Après son arrestation, le 16 février 1944, Henri Battu est chargé de la direction de la centrale radio.
- 5 Lamelle de cristal qui stabilise les ondes radios sur une fréquence convenue, repérable par la centrale de Londres. La fréquence est déterminée par l'épaisseur de la lamelle.



SHD VINCENNES

Jean Chéreau.

Sources

- Rencontre avec Elie Azria, petit-fils d'Hetty Brasch ; entretien avec René Azria, gendre d'Hetty Brasch (juillet 2025).
- SHD Vincennes : 16 P 126411 Chéreau Jean
16 P 126413 Chéreau Jules
16 P 237745 Gabrielli Dominique
16 P 360522 Lemédioni Marcelle
16 P 373775 Lipschutz Dorothée
16 P 549158 Simon Felix
28 P 3 71
1 K 843 1 / 10
- AN : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
F9 5607 fichier de « contrôle » (dit fichier « familial ») – « Fichiers juifs » de la Préfecture de police de Paris
F9 5683 fichier des adultes – Fichier des internés du camp de Drancy
- Archives de Paris en ligne (registres d'état civil, recensements de la population)
- Archives départementales des Hauts-de-Seine en ligne (recensements de la population)
- Archives de l'Ofpra en ligne
- Mémorial de la Shoah (notices biographiques de Jacques Lipschitz et de David Lemédioni)
- Serge Klarsfeld, *La Rafle et les deux convois qu'il ne faut pas oublier*, FFDJ 2020 <https://klarsfeld-ffdj.org/publications/livres/2020-Livre-de-la-rafle-et-des-convois-50-et-51-348-pages/mobile/>
- Sur Félix Simon, voir le travail des élèves de 3^e D du collège Elsa-Triolet de Marseille dans le XV^e arrondissement dans le cadre du projet Convoi 77 https://convoi77.org/deporte_bio/felix-simon/



SHI VINCENTES

Yvonne Coindeau, née Mandin (S70)

17 septembre 1908 au Sables-d'Olonne (Vendée)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 36 ans

Yvonne est l'aînée des neuf enfants de Prosper Mandin et de Marie Fournier, tous deux employés aux chemins de fer. Prosper est poseur de voies puis garde-sémaphore, Marie est garde-barrière. Yvonne grandit au lieu-dit Le Plessis, sur la commune de Clessé dans le département des Deux-Sèvres. La famille est endeuillée par la perte d'un bébé, d'un fils de quinze ans décédé quatre mois avant le mariage d'Yvonne et, en 1930, par le décès d'un garçon de vingt-deux mois fauché par un train au passage à niveau de Glatigny à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher).

Yvonne épouse André Coindeau le 8 juin 1927 à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). Yvonne est couturière à Savigny ; André est charpentier à l'arsenal de Rochefort. Leur fille, Alberte, naît le 22 juillet 1928 au Gué-d'Alléré à une trentaine de kilomètres de Rochefort. André se forme à l'école technique supérieure des constructions navales de Brest. La famille habite alors à Lambézellec, une commune au nord de la ville aujourd'hui quartier de Brest.

Adjoint technique principal, André Coindeau est nommé contrôleur maritime pour la Marine nationale à Nantes. La famille installée à Nantes, Yvonne ouvre un salon de coiffure. En novembre 1942, Yvonne et André entrent à Alliance. André (*Urus*, S7), agent de renseignement précieux de par sa pro-

fession et très actif, devient chef de secteur de Loire-Inférieure, Maine et Maine-et-Loire, Yvonne (S70) est son agente de liaison. Ils préfèrent quitter leur domicile pour une maison au hameau des Fosses sur la commune de La Chapelle-Basse-Mer près de Nantes. Ils y cachent plusieurs postes émetteurs, hébergent des opérateurs radio et Maurice Mandin, le jeune frère d'Yvonne, réfractaire au STO et agent de liaison. Avant d'être mise à l'abri chez ses grands-parents paternels à Rochefort, leur fille Alberte mène une vie en apparence normale et poursuit sa scolarité à La Chapelle-Basse-Mer, mais l'adolescente comprend vite ce qu'il se passe dans la maison, à quoi sont occupés ses parents et quand il le faut elle participe en portant des messages.

Le 4 décembre 1943, l'opérateur radio Henri Desaintfusien (*Mésange*) est repéré par un véhicule de radiogoniométrie à Marcq-en-Barœul. Lors d'un interrogatoire le 8 décembre, il avoue avoir séjourné pour des émissions radio à La Chapelle-Basse-Mer jusqu'à fin octobre chez un dénommé Coindeau dont il donne une description approximative. Il précise que Coindeau codait lui-même les messages à envoyer. Prévenu de cette arrestation, conscient des dangers qu'elle laisse présager, le groupe s'apprête à prendre la fuite le 12 décembre 1943 à l'aube quand les hommes de la Sipo-SD de Nantes encerclent la maison. Yvonne, son frère

André Coindeau.

Maurice, les opérateurs radio Hugues Monclin (*Pingouin*) et Louis Sicre (*Toucan*) sont arrêtés. Raymond Mandin, un autre frère d'Yvonne, peut se cacher et éviter l'arrestation. André Coindeau parvient à s'échapper, mais est arrêté le lendemain à l'aube sur un lieu de parachutage.

Yvonne est incarcérée à la prison Lafayette à Nantes. Elle s'y lie d'amitié avec Raymonde Le Nevé arrêtée le 23 décembre. Déportés NN à Schirmeck le 29 avril 1944, Yvonne Coindeau et Louis Sicre sont assassinés au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.

André Coindeau, Maurice Mandin et Hugues Monclin, détenus à la prison de Kehl en Allemagne, sont abattus le 23 novembre 1944.

Homologuée déportée résistante, homologuée au titre des FFC avec le grade de sous-lieutenant, reconnue « Morte pour la France », médaillée de la Résistance et décorée de la croix de guerre, Yvonne Coindeau est nommée chevalier de la Légion d'honneur en 1958.

Depuis 2019, une impasse des Sables-d'Olonne porte son nom.

Lara Lima Gomes - Julia Bodin



SHD VINCENNES



S. ROBERT

De droite à gauche : Yvonne, André et Alberte Coindeau, André Mandin, Marie Mandin mère d'Yvonne, Jean Mandin, Marie Mandin.

Sources

- Entretien avec Stéphane Robert, petit-fils d'Yvonne Coindeau (novembre 2025)
- Archives départementales de Charente-Maritime, du Finistère et du Loir-et-Cher en ligne (état civil, recensements de la population)
- SHD Vincennes : 16 P 388886 Mandin Yvonne
16 P 388882 Mandin Maurice
16 P 136039 Coindeau André
28 P 4 204 139 Coindea-Mandin
28 P 3 71
1 K 843 1
- Archives nationales : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
Base de données Léonore en ligne



DR

Marceline Émonin, née Marceline Fort

6 avril 1905 à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Inférieure, Charente-Maritime)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 39 ans

Antoine Fort, marin, et Marie Drouillard ont neuf enfants. Marceline, septième de la fratrie, a deux sœurs et six frères. Elle épouse Georges Émonin, originaire du Doubs¹, le 25 juillet 1925 à La Rochelle. Leur fils Max naît le 30 juin 1926. Marceline est commerçante, Georges est radiotélégraphiste et apprend le métier à son fils. Tous les trois entrent à Alliance, secteur « Hangar », en août 1943. Georges (*Cariama*) est opérateur radio du groupe rochelais qui surveille la base sous-marine du port de La Pallice. Il émet depuis leur domicile 20, rue du Béarn avec la complicité et l'aide de Marceline et de Max pour transmettre les renseignements et communiquer avec Londres. Le 9 octobre 1943, Georges est arrêté lors d'un coup de filet visant le réseau Manipule avec qui il est en contact. Marceline détruit le poste émetteur caché chez eux.

Les dates de l'arrestation de Marceline et de son fils Max diffèrent selon les documents, mais ils sont probablement arrêtés début janvier 1944². D'abord incarcérés à la prison de Lafond à La Rochelle, ils sont transférés à la prison de la Pierre-Levée à Poitiers puis, en février, à la prison de Fresnes. Marceline, Georges et Max sont déportés depuis la gare de l'Est le 9 mars en fin de journée et internés à Schirmeck le 10 mars 1944.

Georges est enfermé dans la cellule 15 du *Bunker*, la prison du camp, Max dans la cellule 14 et Marceline dans la cellule 1. Le 25 avril, Max est transféré avec neuf autres membres du



SHD VINCENNES

Max Émonin.

Georges Émonin

réseau à la prison de Wolfach en Allemagne. Marceline et son mari sont massacrés la même nuit de septembre 1944 au KL Natzweiler. Après la prison de Wolfach, Max est interné à Dachau du 21 décembre 1944 au 18 janvier 1945, date de son transfert au camp de Sachsenhausen. En mars 1945, près d'Aumenau, il est très grièvement blessé à la jambe par une balle explosive américaine. Rapatrié en juin 1945, Max est amputé en 1946. Il décède en février 1958, il avait deux enfants.

À titre posthume, Marceline est homologuée avec le grade de sous-lieutenant au titre des FFC, homologuée déportée résistante, médaillée de la Résistance et nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Si la rue du Béarn s'appelle aujourd'hui rue Georges et Marceline Émonin, seul le nom de Georges figure sur la plaque avec la mention « Martyr de la Résistance ».

Vithura Vijayarajah - Julia Bodin



DR

- 1 Georges Émonin est né le 17 mars 1902 à Besançon.
- 2 Revenu de déportation, Max Emonin indique tantôt la date du 3 décembre 1943, tantôt celle du 10 janvier 1944. Le rapport de la Gestapo de Strasbourg donne la date du 7 janvier 1944.

Sources

- Archives départementales de la Charente-Maritime (état civil)
- SHD Vincennes : 16 P 228927 Fort Marceline
 - 16 P 209456 Emonin Georges
 - 16 P 209457 Emonin Max
 - 28 P3 71
 - 1 K 843 - 7 / 17
- AN : F/9/5569
- Archives départementales de la Charente-Maritime (état civil)





Marguerite Job, née Rice

9 mars 1874 à Paris

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 70 ans

En 1936, Marguerite Job est veuve et habite seule 23, avenue Malausséna à Nice. Lors du recensement de la population, elle se déclare « ménagère » née en 1874. Durant la guerre, elle est propriétaire d'un kiosque à journaux qui sert de boîte aux lettres aux agents du réseau Alliance pour le secteur « Serre » qui couvre la zone Nice-Méditerranée. Arrêtée le 20 octobre 1943 par la Sipo-SD de Nice, Marguerite Job est déportée NN à Schirmeck le 29 avril 1944. Exécutée avec ses camarades au camp de Natzweiler-Struthof, Marguerite Job est homologuée membre des FFC avec le grade de sous-lieutenant à titre posthume et reconnue « Morte pour la France ».

Aucune famille ne s'étant manifestée après la guerre, l'Association Amicale Alliance n'a pu collecter aucun renseignement sur Marguerite Job.

Marine Couture - Julia Bodin

Name: **Job** Margareta Geburtsdag: 9.3.1875 N. **466**

Von Kammer erhaltene Gegenstände:

Teller /	Cöffel /	T. Becher /	Brotsch	Decken 2	Leintuch / /
Kopfsch	Handtuch	Rock /	Hose /	Weste	Schürze
Mante	Möbe	Handschuhe	Holzschuhe	Hemb	
U. Hofe	Strümpfe	Fußlappen			

Datum: 29. 4. 1944

Bei Entlassung wieder übernommen

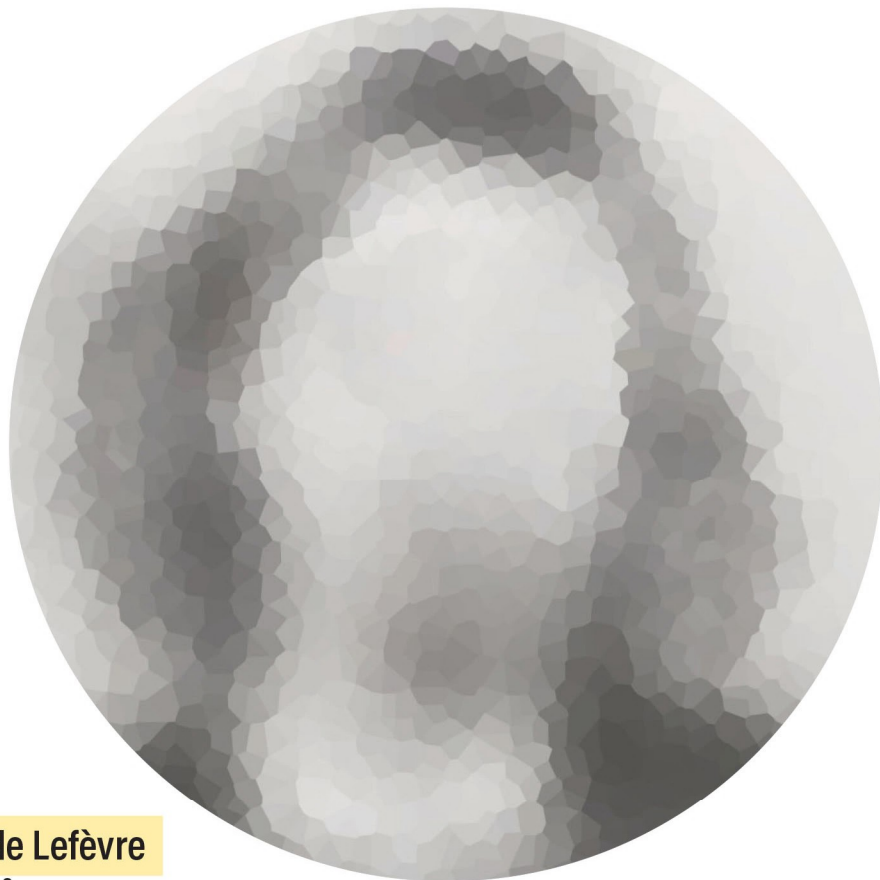
Datum: Kammerwort:

Marguerite Job

Carte d'habillement de Marguerite Job, SL Schirmeck..

Sources

- SHD Vincennes : 16 P 309883 Job Marguerite
28 P 3 71
- Archives nationales : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- Archives départementales des Alpes-Maritimes en ligne (6 M 174) : recensement de la population de la ville de Nice, année 1936.
- Archives de Paris en ligne : nos recherches dans les tables décennales des naissances et des mariages de tous les arrondissements de Paris ne nous ont pas permis de retrouver Marguerite Job (recherches menées sur les noms de famille Job, Rice et toutes ses déclinaisons orthographiques).



Raymonde Lefèvre

9 mai 1907 à ?

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 37 ans

Raymonde Lefèvre a un fils né le 21 novembre 1932. Elle est agente de renseignement occasionnel du réseau Jade-Fitzroy de septembre 1943 à mars 1944 et habite 31, rue de la Gare à Chevrières (Oise). Au sein du réseau, elle est désignée par l'indicatif Z/Y/15. C'est du moins ce que nous apprennent deux dossiers consultés au SHD de Vincennes : celui du réseau Jade-Fitzroy et celui de son agente Raymonde Lefevre, le seul dossier qui nous donne une date de naissance. Le dossier constitué au titre d'Alliance nous apprend qu'elle a un frère, Raymond Lefèvre demeurant 5, rue du Palais à Nantes. La fiche à son nom dans le carton 1 K 843-1 mentionne un frère, Monsieur Raymond domicilié 5, rue du Palais à Nantes. Mais cette rue du Palais à Nantes n'existe pas et n'a jamais existé. Raymonde Lefevre n'est pas mentionnée dans le rapport de la Gestapo de juillet 1944. Raymonde Lefèvre aurait été recrutée en mars 1943, secteur « Chapelle », comme lieu de rendez-vous du groupe d'André Coindeau. Les documents du réseau Alliance la disent employée dans un magasin de photos, arrêtée en décembre 1943. Ces renseignements correspondent en tous points à Raymonde Le Nevé, il y a de toute évidence une confusion entre les deux résistantes. Nous savons que Raymonde Le Nevé a été arrêtée seule, le 23 décembre 1943, dans son magasin à Nantes et sa nièce confirme qu'à sa connaissance aucune Raymonde n'a été apprentie ou employée au magasin *Photo-Amateur du Château*. De son entrée dans le réseau Al-

liance, de ses missions, de son arrestation nous ne savons donc rien. Le *Livre-Mémorial* de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation indique le 20 mai 1944 comme date de son arrivée à Schirmeck. Homologuée au titre des FFC avec le grade de sous-lieutenant à titre posthume, déclarée « Morte pour la France », Raymonde Lefèvre est médaillée de la Résistance. Sans savoir avec certitude si Lefèvre, nom très courant, est son nom de naissance ou son nom d'épouse, sans connaître son lieu de naissance, il n'a pas été possible de la retrouver dans les archives départementales. La piste de son adresse à Chevrières, celle d'un frère Raymond Lefèvre ou Monsieur Raymond n'ont pas abouti. Classée *Nacht und Nebel*, devant disparaître sans laisser de trace, Raymonde Lefevre est l'inconnue du massacre de Natzweiler.

Mélanie Tatlot – Julia Bodin

1 Information vérifiée auprès du Cercle de généalogie de Nantes « Les cousins de la Marequise ».

Sources

- Registre des agents du réseau Alliance consulté sur le site *En mémoire de l'Alliance*
- SHD Vincennes : 16 P 353718 Lefevre Raymonde (dossier Jade-Fitzroy)
16 P 353717 Lefevre Raymonde (dossier Alliance)
28 P 3 152 Réseau Jade-Fitzroy
1 K 843 - 1



Yvette Legroux, née Clémentine Romac dite Maria ou Yvette

5 mars 1900 à Vic-sur-Seille (Moselle)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 44 ans

Fille d'Alphonse Romac et d'Aimée Barthel, Clémentine épouse Jean Legroux le 26 mars 1921 à Vic-sur-Seille. Le couple s'installe à Metz où Jean Legroux est facteur-accordeur de pianos, mais se sépare quelques années plus tard. En 1930, Jean Legroux part vivre à Calais, il y décède le 18 janvier 1937.

En février 1943, alors qu'elle vit à Nice, Yvette Legroux est recrutée comme boîte aux lettres de Jean Chaudière¹ (*Isatis*), chef du secteur Nice. Elle est arrêtée le 3 août 1943 par l'OVRA (Nice est encore sous occupation italienne). *Isatis* est arrêté le 5 août. Selon un avis de recherche publié dans *L'Est républicain* du 27 septembre 1945, Yvette Legroux est conduite à l'hôtel Hermitage, elle est ensuite transférée à Menton puis à Modane où elle est remise aux Allemands et incarcérée à la prison de Fresnes. Elle est enregistrée au camp de Schirmeck le 29 avril 1944. Dans son rapport du 20 juillet 1944, l'*Obersturmführer* Gehrum de la Gestapo de Strasbourg note : « Par son intermédiaire, 10 à 12 messages furent acheminés. Elle prétend ne pas avoir connu la teneur de ces messages. Proposition : envoi dans un camp de concentration. » Le soir du 1^{er} septembre 1944, elle est conduite avec les autres membres du réseau Alliance au KL Natzweiler pour y être exécutée. En novembre 1946, Clémentine Romac veuve Legroux n'étant plus parue à son domicile du 34, avenue Georges Clemenceau depuis son arrestation et personne n'ayant eu de

ses nouvelles jusqu'à la date du premier juillet 1946, le tribunal civil de Nice la déclare décédée. Du fait d'une modification de son nom sur un document, elle est homologuée avec le grade de sous-lieutenant à titre posthume et figure sur la plaque commémorative posée à Natzweiler sous le nom d'Yvette Legros.

Elle est médaillée de la Résistance au nom d'Yvette Legroux.
Rose Trouard – Julia Bodin

1 Jean Chaudière, né le 30 juillet 1897 à Saint-Julien-du-Sault (Yonne), marié et père de six enfants, est arrêté à Nice par l'OVRA. Torturé villa Lynwood, remis aux Allemands et incarcéré à Fresnes, il est transféré à Schirmeck le 17 juillet 1944 et exécuté dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre au KL Natzweiler.

Sources

- Archives départementales numérisées de Meurthe-et-Moselle, de Paris, du Pas-de-Calais
- État civil de la ville de Nice
- SHD Vincennes : 16 P 518816 Romac Clémentine
16 P 123880 Chaudière Jean
1 K 843 1
28 P 3 71
- AN : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck



A. DAUJIN

Raymonde Le Nevé

29 juillet 1910 à Chantenay-sur-Loire (Nantes ; Loire-Atlantique, Loire-Inférieure)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 34 ans

Raymonde est la troisième fille de Joseph Le Nevé, maçon, et d'Eugénie Héridel. Ses sœurs sont nées à Chantenay-sur-Loire, Clarisse en 1906 et Georgette en 1908, année de l'annexion de la commune à Nantes. À la naissance de Raymonde, ils habitent 4, rue Arago à Nantes chez les parents d'Eugénie. Plus tard la famille Le Nevé s'installe quelques années à Rennes où deux filles voient le jour (Renée en 1912 et Suzanne en 1914). En 1915, la tuberculose frappe la famille qui est retournée vivre chez les parents Héridel à Nantes. Renée et Suzanne décèdent le 14 mai. Eugénie, leur mère, décède à l'âge de 25 ans le 5 juin ; Raymonde a cinq ans. En 1919, quand leur père fonde un nouveau foyer, les trois sœurs restent chez leurs grands-parents maternels. Raymonde y habite au moins jusqu'en 1926.

À seize ans, elle est dactylo à l'usine Guioullard. Ses deux sœurs sont vendeuses au *Renard Argenté*, atelier et magasin de fourrures de Pauline Frenkel au 14, rue de Verdun. Elles logent comme leur patronne au-dessus du magasin, Raymonde les rejoint bientôt. En 1936, elle apprend le métier de photographe chez Poiris et ouvre ensuite son propre magasin *Photo-Amateur du Château* au 7, rue du Quai Maillard. Dans le petit immeuble de la rue de Verdun, avec son magasin au rez-de-chaussée, l'atelier à l'entresol et ses appartements d'une pièce, se lient de véritables amitiés. Le dimanche les femmes se re-

trouvent au Jardin comme elles appellent la « baraque » de Pauline au Pont-du-Cens. Les trois employées de Raymonde sont de la partie. Émile Audran, agent technique à l'arsenal de Lorient, est l'agent de renseignement *Gabriel (S75)* recruté par André Coindeau (*Urus ; S7*). Il connaît Maurice Hermouet, le beau-frère de Raymonde. Tous deux acceptent de servir de boîte aux lettres pour le réseau. Raymonde entre à Alliance en mars 1943. Bien qu'il soit très fréquenté par des soldats et officiers allemands, André Coindeau décide d'utiliser le magasin de Raymonde et les compétences de cette dernière pour développer les photos prises clandestinement à Saint-Nazaire ou Lorient. Augustin Vigouroux (*Rhipidure*) passe déposer des clichés à développer, l'agente de liaison Suzanne Cardineau (*S700*) y laisse et y récupère messages et courriers. L'atelier du magasin sert aussi à la fabrication de faux papiers.

Le 24 juin, Raymonde écrit à son neveu Robert :

« Tu devines que je suis à nouveau absorbée par le travail, la saison des travaux bat son plein et je reviens presque chaque soir après-dîner terminer ce qui reste de la journée. Je suis un peu lasse. »

Le 16 septembre, Nantes est bombardée. La famille Le Nevé préfère se mettre à l'abri au Pont-du-Cens. Raymonde écrit à son neveu le 20 septembre :

« Je rentrerai chaque soir coucher au jardin et tes parents y resteront jusqu'à nouvel ordre, car là nous sommes en sûreté. Toute la place du Bouffray est sinistrée, le coin du quai partant du Bouffray, les magasins sont écroulés et de mon côté, rien. Les vitres des cafés voisins sont brisées et chez moi tout est intact, pas une vitre de cassée ainsi qu'à la maison rue de Verdun. Nous déménageons le plus possible en linge et vêtements que nous mettons au jardin. Je viendrai travailler le matin et l'après-midi, dans la maison du magasin l'abri est très sûr. »

En octobre, sa sœur Clarisse s'installe avec ses enfants au Filet, à une petite cinquantaine de kilomètres de Nantes où elle cache Pauline, sa patronne juive polonaise. Raymonde essaie d'y aller tous les week-ends. Le 23 décembre 1943, Raymonde est arrêtée dans son magasin. Son beau-frère Maurice est présent, les agents de la Sipo-SD vérifient son identité puis se désintéressent de lui. Incarcérée à la prison Lafayette à Nantes, Raymonde ne peut recevoir ni courrier ni visite. Elle parvient à faire passer des messages cousus dans les ourlets des vêtements qu'elle donne à laver à sa famille. Les colis auxquels les détenus ont droit sont remis selon le bon vouloir des geôliers :

« Cher Maurice, tu as dû être fort surpris au retour du colis, beaucoup étaient dans mon cas, nous ne savons pas pourquoi c'est la surveillante surtout qui fait le règlement et cela dépend des lunes. »

Dans ces mots clandestins, elle fait tout son possible pour rassurer les siens sur son excellent moral et sur son bon état de santé. D'un naturel gai et facétieux, Raymonde est aussi une fervente catholique :

« Les colis font grand plaisir, et la compagnie est de plus en plus sympathique, un régal total, je pense bien fort et tendrement aux enfants plus particulièrement, tout ce qui vient de vous me procure un plaisir immense mêlé de larmes heureuses. Cependant je ne suis pas à plaindre puisque je supporte au mieux cette captivité et j'ajouterais même que je reçois des grâces abondantes pour cela et l'ennui n'est pas mon ami ici, quelle gaîté saine se dégage des murs, et vous qui vous morfondiez sur le sort des vôtres ne vous attristez pas sur mon sort, notre séparation n'est que momentanée, embrassez bien fort et longuement les enfants pour moi » ; « Clarisse ne pense pas trop à moi, je ne suis pas à plaindre à côté de bien d'autres garde ton énergie et ta gaîté pour élever tes enfants, redouble ton affection pour eux puisque je ne peux pas leur manifester la mienne, je suis extrêmement privée d'eux, de leur tendresse (...) J'ai déjà ressenti l'effet de tes prières car je suis étonnée de supporter allègrement la vie de prisonnière et trouve encore souvent le moyen de rire de bon cœur et faire rire aussi » ; « J'unis mes prières aux vôtres et quoi qu'il arrive ne vous chagrinez pas, tout finira bien. »

Elle dit son espoir de rentrer bientôt :

« Les beaux jours reviendront, patience ! »

Elle évoque un prochain départ pour Compiègne :

« Il est possible que l'on m'envoie à Compiègne là c'est encore mieux que Lafayette donc pour tout ce qui peut arriver ne craignez rien pour moi, je me porte bien et j'ai beaucoup de courage je vous aime davantage séparée de vous, je comprends la peine que j'ai pu vous causer à tous, dès que je saurai ma peine je pense avoir le droit de recevoir de vos nouvelles, mon cas n'est pas grave auprès de ceux qu'il y a ici. »

Elle évoque un départ pour Romainville :

« Il est question qu'il y aura un départ cette semaine pour Romainville à 10 km de Paris. Je ne sais si je suis du nombre. »

Elle raconte un peu de la vie en prison sans se départir de son sens de l'humour :

« Depuis que je fais le ménage j'ai quelques avantages oh bien minimes mais vu les circonstances plus de légumes si bien que j'ai bonne mine, j'ai appris ce matin que les femmes en prison étaient indisposées que tous les 3 mois en raison du bromure dilué dans les aliments, c'est vraiment la vie rêvée c'est peut-être pourquoi je me trouve une mine superbe, cela fait peut-être engraisser. » « Je suis maintenant en cellule avec Mme Yvonne Coindeau femme charmante, droite et très honnête. Le soir nous approchons notre lit côte à côte et nous sympathisons fort. Nous ne savons pas encore ce qu'il adviendra de nous – encore de la patience. (...) Enfermées comme des fauves, éclairées par des fenêtres barricadées à souhait nous trouvons le moyen d'échafauder des distractions sans pareilles. Radio Lafayette fonctionne admirablement. (...) Dites à Mlle Bigeard qu'elle cesse de me chercher un prétendant, même en prison on trouve cet article-là. On ne se connaît pas, on ne se voit pas, mais nous parlons ; alors j'ai une voix parait-il qui plaît à un Monsieur prisonnier lui-même, ami d'enfance d'une prisonnière charmante pour laquelle j'ai énormément de sympathie. Tous les jours nous nous appelons et nous faisons la causette en cœur ce sont des instants comiques et vraiment agréables. Quand je pense que parfois je suis d'une gaîté folle tellement nous rions et que peut-être vous vous pleurez les souvenirs là seulement nous font mal. Je ne veux pas me casser la tête, à quoi cela servirait, puisque je ne peux rien faire de mon côté. » « Je désapprends à me mettre en colère (...) quand on voit ce qui se passe ici c'est l'école de la souplesse. »

« J'ai changé de cellule ainsi que Mme Coindeau nous sommes ensemble à la 18 avec trois autres dames bien gentilles et naturellement très heureuses d'être toutes les



A. DAUDIN

Plage des Moutiers-sur-Retz, de gauche à droite, Raymonde, une amie, Clarisse.

deux réunions, le départ pour Compiègne a eu lieu jeudi dernier et nous sommes restées. »

Les enfants de sa sœur lui manquent :

« Tendres baisers aux enfants, ils hantent mon esprit. (...) Maintenant ne vous faites pas de chagrin à mon sujet et je ne suis pas trop mal, ma plus grande peine est de penser à vous, aux enfants, dans quel état je vous ai mis ma plus grande désolation je refoule de mon mieux tous ces souvenirs (...) »

Elle insiste, beaucoup, à plusieurs reprises, pour que Maurice aille voir Andrée Dobigeon, une sœur emprisonnée cinq semaines à Lafayette, dont elle a quelque temps partagé la cellule, qui peut leur donner des informations plus complètes. Elle écrit :

« Je ne sais pas ce que vous penserez, mais voyez-vous plus tard je sais que je ne regretterai rien. »

Depuis son arrestation, le magasin est fermé et les clients allemands s'inquiètent de ne pouvoir récupérer leurs tirages. Dans une lettre à l'en-tête de la *Feldkommandantur* 518 et datée du 5 février 1944, le *Feldkommandant* écrit :

« J'ai été informé que vous n'avez pas encore rouvert votre boutique bien que le bâtiment soit resté intact après les bombardements. »

Il somme Raymonde Le Nevé de restituer immédiatement les clichés et pellicules appartenant à des membres de la *Wehrmacht* :

« Il vous sera impossible de rouvrir votre entreprise par vos propres moyens car vous n'avez pas rouvert votre entreprise à la date prescrite par la préfecture. »

Raymonde Le Nevé quitte la prison de Nantes en mars 1944². Sa famille perd sa trace et ne sait pas qu'elle a été transférée à Fresnes. Raymonde est maintenant incarcérée sous la catégorie NN, plus rien ne doit filtrer à son sujet. Mais le 6 mai 1944, sa sœur Clarisse reçoit la lettre d'une femme qui a été détenue avec Raymonde à Fresnes. La famille tente en vain d'obtenir des informations. La Croix-Rouge leur conseille de s'adresser à la Gestapo, rue des Saussaies. Un cheminot leur écrit que Raymonde a quitté Paris le 19 mai, « probablement pour Strasbourg ». Le 20 mai, elle est enfermée au camp de

Schirmeck où elle retrouve Yvonne Coindeau et Suzanne Cardineau³. Dans la soirée du 1^{er} septembre 1944, elles sont conduites avec les autres membres du réseau au KL Natzweiler pour y être abattues.

Le dossier d'Émile Audran a été dissocié de celui du réseau Alliance pour être rattaché à celui de l'Armée secrète. Émile Audran, arrêté le 13 mars 1944 à Vannes et déporté à Natzweiler le 26 août, était dans le camp la nuit où ses camarades furent massacrés, il a vu la cheminée rougeoyer des jours et des nuits. Savait-il qu'on y brûlait les corps de Raymonde Le Nevé, d'Yvonne et d'André Coindeau ? A-t-il vu les camions descendre la rampe ?

Transféré à Dachau le 4 septembre puis à Auschwitz le 22 novembre, Émile Audran meurt à Stöcken-Hannover, camp annexe du KL Neuengamme, le 22 février 1945.

En novembre 1944, la famille Le Nevé croit Raymonde détenue au camp de Gaggenau (Pays de Bade, Allemagne). En 1945, Gaggenau libéré, toujours sans nouvelle, ils l'imaginent envoyée plus loin dans un autre camp. En janvier 1947, la famille apprend que Raymonde a été tuée d'une balle dans la nuque à Natzweiler, son corps brûlé dans le four crématoire du camp.

À titre posthume, Raymonde Le Nevé est homologuée au grade de sous-lieutenant au titre des FFC, déportée résistante, médaillée de la Résistance, reconnue « Morte pour la France ». Proposée pour la croix de guerre en 1947, nous ne savons pas si cette décoration lui a été attribuée.

Axelle Coudour – Julia Bodin

1 Sa sœur Clarisse a recopié les mots clandestins mais les originaux n'ont pas été conservés. Les messages ne sont pas datés. La transcription respecte la ponctuation des messages.

2 Le registre d'écrou de la prison Lafayette indique son départ le 8 mars 1944 pour Compiègne.

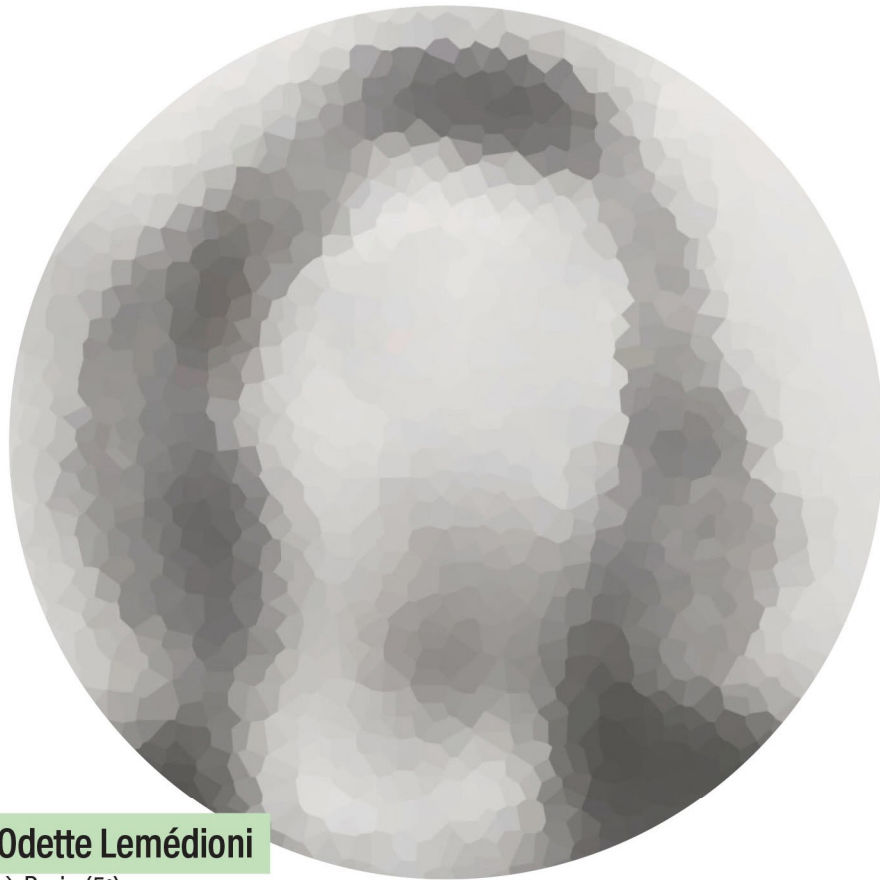
3 Dans un courrier du 19 mai 1944 adressé à Paris, la Gestapo de Strasbourg indique que Raymonde Le Nevé n'a pas été transférée le 29 avril contrairement à Suzanne Cardineau qui, elle, ne figurait pas sur la liste des trente-deux prisonniers transférés ce jour-là.



1944, le magasin Photo-Amateur du Château à Nantes.

Sources

- Archives privées Annie Daudin, nièce de Raymonde Le Nevé (rencontrée en décembre 2024)
- Archives municipales de Nantes en ligne (état civil, recensements de la population)
- Archives municipales de Rennes en ligne (état civil)
- Archives départementales de Loire-Atlantique : 1 MI 79, 1305 W 42 (registre d'écroû de la prison Lafayette 1940-1944)
- SHD Vincennes : 16 P 362142 Le Nevé Raymonde
 - 16 P 22264 Audran Émile
 - 28 P 3 71
 - 1 K 843 - 1 / 2
- ITS Arolsen en ligne – documents concernant Émile Audran
- AN : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- Gallica



Marcelle Odette Lemédioni

24 mars 1921 à Paris (5^e)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 23 ans

Marcelle naît 68, boulevard Saint-Germain, au domicile de son père Moïse Alexandre Lemédioni, interprète né en 1896 à Oran (Algérie). Sa mère Dorothée Lipschitz, dactylographe, née à Lodz (Russie/Pologne) en 1899, alors mariée à un autre ne la reconnaît qu'après son divorce. Marcelle est légitimée par le mariage de ses parents, le 21 février 1924 (Paris 10^e).

La famille s'installe 32, rue du Faubourg-Poissonnière avant de déménager à Fontainebleau. Moïse décède le 15 mars 1930, Marcelle et Dorothée vont habiter Villa Monceau puis boulevard Berthier dans le 17^e.

Dorothée Lipschitz épouse Jean Chéreau¹, le 13 juillet 1939 à la mairie du 17^e arrondissement de Paris, en prenant soin de cacher à l'état civil ses origines juives : elle déclare être née à Paris et change les prénoms juifs des membres de sa famille en prénoms catholiques.

Jean Chéreau est agent technique, chef d'atelier à l'entreprise d'ascenseurs Otis-Pifre de Bezons et habite au 151, rue du Gros-Grès à Colombes où Marcelle et Dorothée emménagent. En janvier 1944, recrutés par Pierre Neyrad (*Yack*), ils intègrent tous les trois le réseau Alliance, secteur Grand Hôtel (état-major), la villa de Colombes sert de lieu d'émissions radio. Marcelle, étudiante à la faculté des Lettres (Sor-

bonne), parle allemand et anglais. Elle est peut-être agente de renseignement. Le 18 mars 1944, deux opérateurs radio sont arrêtés par la Sipo-SD de Paris : Félix Simon (*Milan*), 24 ans, parachuté le 6 mars avec une fausse carte d'identité au nom de Félix Serveis, et Dominique Gabrielli (*Courlis*), 20 ans. Suite à leurs interrogatoires, Jean Chéreau est arrêté à son domicile le 26 avril. Trois jours plus tard, Marcelle et sa mère sont convoquées au siège de la Sipo-SD rue des Saus-saies où elles sont arrêtées.

Marcelle dément farouchement avoir assisté aux émissions radio au domicile familial, elle continue de nier sa complicité lors de sa confrontation avec les deux opérateurs. « Au vu de leurs déclarations, il ne fait pourtant aucun doute que ML était au courant, au même titre que ses parents » peut-on lire dans le rapport du 4 mai 1944 sur les arrestations dans Paris et sa banlieue.

Comme sa mère et Jean Chéreau, elle est incarcérée à Fresnes jusqu'au 19 mai, date de leur transfert à Strasbourg sous la catégorie NN. Le 20 mai, à l'arrivée à Strasbourg ils sont directement envoyés au camp de sûreté de Schirmeck.

Tous trois sont massacrés à Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.

Jacques Lipschitz, oncle maternel de Marcelle, est déporté à Sobibor le 6 mars 1943. David Lemédioni, son oncle paternel, est déporté à Auschwitz le 29 avril 1944. Hetty Brasch, sa tante, est internée à Drancy le 22 janvier 1944. Protégée par sa nationalité Britannique, elle n'est pas déportée.

Déclarée « Morte pour la France », Marcelle Lemédioni est homologuée au grade de sous-lieutenant au titre des FFC et médaillée de la Résistance à titre posthume.

En 2023, la ville de Colombes décide de donner son nom à une passerelle qui devrait être inaugurée en 2026.

Amélie Zielinski - Julia Bodin

1 Jean Chéreau est né à Lille le 25 mai 1898.

Sources

- Archives de Paris en ligne (état civil, recensements de la population)
- SHD Vincenne : 16 P 126411 Chéreau Jean
16 P 126413 Chéreau Jules
16 P 237745 Gabrielli Dominique
16 P 360522 Lemédioni Marcelle
16 P 373775 Lipschutz Dorothée
16 P 549158 Simon Felix
28 P 3 71
1 K 843 - 1 / 10
- AN : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck



L'APPEL, DESSIN D'HENRI GAUOT, CERD





Jeanne Maistre

19 avril 1895 à Papeete (Polynésie Française)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 49 ans

Aînée des trois filles de Charles Maistre et d'Anaïs Daniel, Jeanne naît à Tahiti où son père est commandant des troupes d'artillerie de marine jusqu'en août 1897. De retour à Brest, la famille s'installe au 44, rue du Château. En 1906, Jeanne devient pensionnaire de la Légion d'honneur à Saint-Denis et obtient le baccalauréat à dix-sept ans. En 1914, elle est infirmière bénévole dans un hôpital temporaire de Brest. Infirmière diplômée de grade supérieur de la Croix-Rouge depuis 1927, Jeanne suit une formation à Paris et dirige ensuite le dispensaire-école de Brest où ses sœurs Marie et Annie sont élèves. En 1939, Jeanne et ses sœurs sont mobilisées dans la Vlle armée. Elles sont tout d'abord cantonnées à Saint-Omer (Pas-de-Calais) ; Jeanne est chef d'équipe de l'Ambulance de Chirurgie Lourde de première ligne (ACL) 4071. En mai 1940, elles sont à Gand-Zwijnaarde en Belgique. Quand elles rentrent à Brest en août, la ville est occupée. Jeanne reprend la direction du dispensaire-école où est installé le poste de secours de la Défense Passive. C'est au titre de la Défense Passive que Jeanne et Marie reçoivent un laissez-passer les autorisant à circuler librement de jour comme de nuit dans la ville.

Le beau-frère de Jeanne, Maurice Gillet (*Licorne - S2*), époux de sa sœur Marie, est responsable pour le réseau Alliance du sous-secteur de Brest (secteur « Chapelle »).

Marie et Maurice Gillet sont arrêtés le 27 septembre 1943 à leur domicile brestois 102, rue Jean Jaurès. Lors de la perquisition, les Allemands mettent la main sur plusieurs documents, deux postes radio TSF et un appareil photo Kodak. Ils font de l'appartement une souricière dans laquelle sont pris, ce même 27 septembre, sept autres membres du réseau². Le père de Maurice, Léon Gillet, est également arrêté. Ils sont conduits à l'école Bonne-Nouvelle, siège de la Sipo-SD, et incarcérés deux jours plus tard à la prison Jacques-Cartier à Rennes.

Jeanne Maistre est arrêtée à son domicile le 20 novembre et incarcérée à Rennes le 29. Au cours des interrogatoires, Jeanne nie tout en bloc. Elle nie avoir été au courant des activités de son beau-frère, elle nie lui avoir transmis un message remis par Georges Lacroix (*Limande*). Confrontée à Maurice Gillet et Georges Lacroix, elle ne flanche pas. À Rennes, le SS *Oberscharführer* qui rédige le rapport daté du 25 mai 1944 note : « Lors de son interrogatoire, M. a donné une impression extrêmement sournoise et hypocrite. Ses déclarations doivent être considérées comme mensongères. » Dans son rapport final du 2 août 1944, le *Kriminal-Sekretär* de la Gestapo de Strasbourg Paul Stasik³ ajoute : « Il n'est pas exclu qu'elle ait continué à exercer ses activités dans le domaine du renseignement. »

Le 30 mai, Jeanne Maistre est transférée à la prison de Fresnes, elle passe alors dans la catégorie *Nacht und Nebel* et même la Croix-Rouge perd sa trace.

Le 14 juillet, Jeanne Maistre et neuf autres membres d'Alliance sont transférés à Strasbourg où le train arrive le 17 juillet. Depuis Strasbourg, ils sont directement conduits au SL Schirmeck-Vorbruck. Un wagon de prisonniers destinés au KL Natzweiler continue sa route jusqu'à Rothau. L'argent et les objets de valeur appartenant aux résistants d'Alliance sont envoyés par erreur au KL Natzweiler, la Gestapo de Strasbourg Abt. IV 3⁴ réclame la totalité des biens confisqués aux membres d'Alliance. Le lendemain, l'administration du KL Natzweiler envoie à Schirmeck 4 660 francs et sept montres pour transmission à Strasbourg. Jeanne Maistre s'était vu confisquer 570 francs et sa montre.

Jeanne Maistre disparaît comme Maurice et Léon Gillet au KL Natzweiler lors du massacre de septembre. Sa sœur Marie, détenue à la prison de Pforzheim en Allemagne, est abattue avec vingt-quatre autres membres d'Alliance le

30 novembre 1944 après un simulacre de libération. Marie et Maurice Gillet laissent une fille, Maggy, née en août 1941 dont Jeanne était la marraine.

À titre posthume, Jeanne Maistre est homologuée au titre des FFC avec le grade de sous-lieutenant, homologuée déportée résistante, reconnue « Morte pour la France », médaillée de la Résistance, décorée de la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée et nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Une rue de Brest porte son nom.

Rose Troudart – Julia Bodin

- 1 En juillet 1940, les infirmières de l'ACL 407 reçoivent la croix de guerre avec citation à l'ordre de la division.
- 2 Pierre Le Tullier, René et Pierre Guézennec, René Jamault, André Guyomard, Clara Matchou, Amélie Simottel.
- 3 Condamné à mort par le tribunal militaire de Strasbourg en mai 1947, Paul Stasik est exécuté le 10 novembre 1947.
- 4 Section en charge de la lutte contre l'espionnage.

Sources

- Bernard Brun : notices biographiques de Jeanne Maistre et de la famille Gillet, en ligne sur Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest

<https://www.resistance-brest.net/article2865.html>

-SHD Vincennes : 16 P 385635 Maistre Jeanne

16 P 385638 Maistre Marie

16 P 255811 Gillet Maurice

28 P 3 71



ICH WARTE AUF DICH

KREMATORIUM



M.-F. LEROY

Gabrielle Renou, dite Gaby (*P5, Ariane*)

10 mars 1923 à Saint-Quentin (Aisne)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 21 ans

Gabrielle est l'aînée des deux filles de Louis Renou et d'Émilie Nicolas, sa sœur Nicole naît à Ribemont en 1927. En 1931, la famille déménage à Dieppe où Louis Renou, électricien, a trouvé un emploi au service municipal des eaux de la ville. Émilie est infirmière. Ils sont logés au 111, rue du Général Chanzy dans une maison dont le jardin donne sur l'usine des eaux. Gabrielle, que tous appellent Gaby, arrête ses études secondaires en fin de 3^e année.

Élève au collège de jeunes filles de Dieppe, elle excelle en musique vocale et en dessin, est première en grec, mais le professeur de français la trouve trop agitée comme en atteste son bulletin du premier trimestre de l'année scolaire 1938-1939. Dessinatrice, Gaby travaille à Paris pour le studio d'animation de Paul Grimault Les Gémeaux et pour le studio Cavaignac qui produit entre autres films des dessins animés. Elle habite une chambre de bonne au 97, boulevard Montparnasse. En 1943, elle gagne 1200 francs pour quinze jours comme préparatrice gouache au studio Cavaignac!

Gaby a à peine 20 ans quand elle entre au réseau Alliance comme agente de renseignement et de liaison sous le pseudonyme *P5* ou *Ariane*. En août 1943, alors cheffe du secteur Seine-Inférieure (Seine-Maritime) sous la responsabilité de Jacques Chapeau (*Juparté*²), chef à l'échelle régionale du

secteur Nord « Stade-Olympe », Gabrielle pousse son père à monter un réseau dans la région de Dieppe et Louis Renou, alias *Giroflée - P51*, devient son adjoint. D'abord affilié au « Courrier Alliance », *Giroflée* passe responsable à l'échelle locale avec quatre hommes sous ses ordres³. Sa femme Émilie, *Nectune*, est son informatrice. Pour besoin de services lié à leur profession, Louis Renou est maintenant directeur de l'usine des eaux, tous deux ont un *Nachtausweis*, un laissez-passer de nuit, qui leur permet de circuler après le couvre-feu. Gabrielle recrute également André Moutron (*Cerbère - P11*), typographe, qui habite le même immeuble qu'elle, boulevard Montparnasse. Gaby le charge d'effectuer des croquis à partir de dessins transmis par des agents. En août 1943, elle recrute et forme au renseignement Michel Leroy (*Lutorie - P511*) ajusteur mécanicien au dépôt SNCF de Dieppe.

Le groupe est spécialisé dans le renseignement sur la localisation de l'artillerie, des batteries DCA allemandes et des rampes de lancement, le suivi des mouvements de troupes et des activités du port. Gaby dessine des plans, en fait des copies, effectue de nombreux voyages entre les villes du Nord et Paris pour transporter courriers et postes émetteurs. Elle entre dans la clandestinité sous plusieurs fausses identités. Passionné de menuiserie, Louis Renou fabrique des meubles à doubles fonds dans lesquels il cache les messages reçus

de Londres. En 1974, après le décès d'Émilie, sa fille Nicole trouve une trentaine de messages roulés dans une boîte de granulés de charbon pour l'estomac. Ces messages indiquent des cibles à surveiller, donnent des indications pour distinguer un torpilleur d'un dragueur de mines, réclament des cartes des régions côtières au 25^e millième, demandent des précisions sur la longueur, le tonnage, la forme, l'équipage de sous-marins ou encore sur le moral des policiers et gendarmes français, sur leurs sympathies et leur armement. Un message prouve que Londres n'imagine peut-être pas qu'*Ariane* puisse être une femme :

« Le trente novembre 1943 Ariane P.5 a fourni un rapport suivant sa visite à Montdidier concernant l'arrivage au terrain d'aviation de torpilles dont le poids serait de huit tonnes. Peut-il nous donner renseignements supplémentaires concernant l'apparence et construction de ces torpilles ? »

Suite à la découverte, le 7 mars 1944, d'un poste émetteur au 6^e étage de l'immeuble situé au numéro 76 de la rue Nollet (Paris 17^e) et à l'arrestation, par la police française, de Jean Truffaut (*Tardone*), la Sipo-SD de Paris procède à 33 arrestations dans Paris et sa banlieue. Jacques Chappeau est arrêté à Paris le 15 mars, Gabrielle le 17. Arrêtée sous la fausse identité de Jeanne Vernet et en possession de 3290 francs, Gabrielle Renou est alors domiciliée au 20, rue des Bernardins (Paris 5^e). Dans le rapport du SD du 4 mai 1944, il est noté qu'elle y a emménagé avec Chappeau après l'arrestation d'un « certain *Yack*⁴ qui fit d'elle un agent de liaison entre Lille et Paris ». Gabrielle reconnaît recevoir 4000 francs par mois, être chef de section du département Seine-Inférieure et avoir participé à des missions d'espionnage. Si elle avoue « sinon tout, du moins l'essentiel », elle ne dit rien de ses parents qui ne sont pas mentionnés dans le rapport. Ce que ne dit pas le rapport, c'est que Gabrielle est enceinte de Jacques Chappeau. Le rapport ne dit rien non plus de l'arrestation de Gaby. La version familiale raconte que sachant un ami arrêté et ayant appris qu'un train de prisonniers devait quitter Paris le 17 mars, elle se serait rendue à la gare en espérant l'apercevoir. Elle aurait été arrêtée alors qu'elle tentait de dérober une sacoche laissée sur le quai par un officier allemand et dans laquelle elle espérait trouver des renseignements sur le sort du prisonnier.

Incarcérés à la prison de Fresnes, Jacques Chappeau et Gabrielle Renou sont transférés à Strasbourg le 19 mai en fin de journée puis internés au camp de Schirmeck le 20 mai. Au départ du train gare de l'Est, Gaby parvient à laisser tomber un message crayonné. Ramassé par un Monsieur Chevallier, le mot est envoyé le jour même à Dieppe avec une lettre qui dit : « C'était bien triste de voir ce convoi (...) elle était très courageuse, mais espérons qu'elle vous reviendra le plus tôt possible car la vie est très triste pour tout le monde. »

À Schirmeck, Gaby se procure une pièce de toile et un peu de fil noir et blanc pour coudre et broder un petit sac. La broderie, si elle pétillait d'espoir avec son « Vive la fuite... de Schirmeck », avec ses deux lapins et leur lapereau qui trottinent vers une maison, préfigure ce que Gaby ne peut imaginer. De la cheminée sur le toit, s'échappe une fumée noire semblable à celle du four crématoire dans lequel leurs corps seront brûlés.

À la fin du mois d'août 1944, la grossesse de Gaby est presque à terme. Jacques Chappeau, Gabrielle Renou et l'enfant qu'elle porte sont exécutés au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.

À titre posthume, Gabrielle Renou, reconnue « Morte pour la France », est homologuée au grade de lieutenant au titre des FFC, homologuée déportée résistante, médaillée de la Résistance, décorée de la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée et nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Une rue et une impasse de Dieppe portent son nom.

Lilou Baetens – Julia Bodin

- 1 Selon son bulletin de paie du 1^{er} au 15 juin 1943. À titre de comparaison, Claude Malon estime le salaire d'un petit employé ou d'une dactylo en province à environ 1500 francs vers 1942-1943 (Claude Malon, *Occupation, épuration, reconstruction*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013).
- 2 Nous reprenons ici l'orthographe généralement donnée, mais le pseudonyme initial est *Jubarte*; nom qui désigne une baleine à bosse.
- 3 Michel Leroy (*Lutorie - P511*), Allard (*P512*), le docteur Jean Arnon (*P513*) et André Leroux (*Omble - P514*)
- 4 *Yack*, Paul Neyrard, bras droit de Paul Bernard (*Martinet*), responsable de la centrale radio parisienne et du secteur Nord est arrêté le 16 février 1944 à Chatillon après avoir été repéré par les services de goniométrie lors d'une émission radio.

Sources

- Archives personnelles de Marie-France Leroy, nièce de Gabrielle Renou (rencontrée en septembre 2025)
- Archives départementales de l'Aisne en ligne (état civil)
- AN : 636Mi/1 Fichier original d'habillement du camp de Schirmeck
- SHD : 16 P 506113 Renou Gabrielle
 - 16 P 436074 Moutron André
 - 16 P 366388 Leroy Michel
 - 28 P 4 201 41 Renou Louis
 - 28 P 4 201 40 Leroy Michel
 - 16 P 119855 Chappeau Jacques
 - 16 P 44281 Neyrard Pierre
 - 1 K 843 - 1 / 2 / 8 / 17
 - 28 P 3 71 (P 90081 rapport du 4 mai 1944)



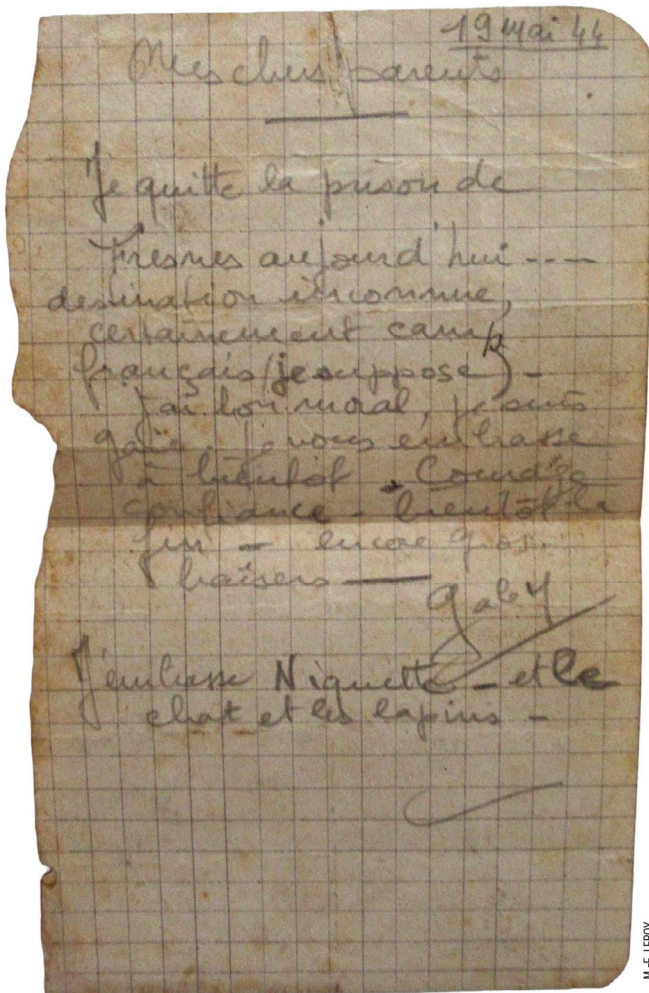
M.-F. LEROY

Jacques Chappeau, 1940.



M.-F. LEROY

« Oh, un sous-marin ! », dessin de Gaby Renou.



M.-F. LEROY

Billet de Gaby Renou (recto), ramassé et envoyé à ses parents par un cheminot..



M.-F. LEROY

Sac brodé par Gaby Renou au SL Schirmeck..



C. TILLET

Marie Clémence Tillet, née Bourcier

16 mars 1881 à Coulombiers (Vienne)

Massacrée au KL Natzweiler dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 à l'âge de 63 ans

Fille de François Bourcier, journalier, et d'Éléontine Bellin, Marie est couturière quand elle épouse le brigadier maréchal-ferrant Eugène Tillet le 25 avril 1900 à Coulombiers. En août 1900, durant la guerre des Boxers, Eugène part avec le corps expéditionnaire envoyé en Chine. À son retour, en septembre 1901, il fait la connaissance de sa fille Marie née en avril. La famille emménage à Poitiers. Leur deuxième enfant, Jeanne, née en 1903, décède à l'âge de deux ans. Nommé adjudant en 1915, Eugène est mutilé de guerre 14-18 et réformé avec une pension d'invalidité à cent pour cent. Leur fils Jean naît en 1923.

En 1929, leur fille Marie épouse Albert Roquet, le cousin de son amie Édith Augustin. Les deux femmes se sont, plusieurs années durant, associées pour exploiter le fonds de commerce du magasin de modes acheté par Édith Augustin. Les familles sont très proches, très soudées, et Marie Tillet mère n'hésite pas à aider la modiste dans son atelier.

Omer Parداuneau (*Hund*), agent de renseignement du réseau Alliance, passe par Poitiers en 1942. Omer est un neveu de Marie Tillet, il met sa famille dans la confiance. Les époux Tillet, leur fille, leur gendre et Édith Augustin rejoignent le réseau, secteur « Hangar » (région Sud-Ouest) probablement en octobre 1942. Le réseau poitevin est organisé par Jean Kif-

fer (*Aspic, N7*). Dans leur maison située au 22, chemin du Petit-Étang, les époux Tillet hébergent Philippe Koenigswerther (*Mandrille, Genêt*), chef du secteur Bordeaux-La Rochelle, et des opérateurs radio qui émettent depuis la mansarde.



C. TILLET

Eugène Tillet.

Albert Roquet, dessinateur métreur à La Fraternelle, entreprise coopérative ouvrière spécialisée dans les travaux publics et les constructions, devient l'agent de renseignement *Sylvio* (N72). Il dessine le plan d'un terrain de parachutage entre Lavausseau et Latillé. Marie Roquet devient *Marianne*, agente de liaison. Eux aussi hébergent des membres du réseau. Édith Augustin, dont le magasin sert de boîte aux lettres, est l'agente N720.

Jean Kiffer est arrêté le 20 décembre 1943, Albert Roquet le lendemain. Les Allemands perquisitionnent le siège de La Fraternelle et y trouvent explosifs et détonateurs. Édith Augustin, Marie et Eugène Tillet sont arrêtés le 31 décembre et incarcérés à la prison de la Pierre-Levée à Poitiers. Transférée à Fresnes, Marie Tillet est déportée NN au camp de sûreté de Schirmeck le 17 mars 1944¹.

Les époux Tillet sont assassinés au KL Natzweiler avec Édith Augustin, Albert Roquet, Philippe Koenigswerther et Jean Kiffer.

À titre posthume, Marie Tillet est homologuée membre des FFC avec le grade de sous-lieutenant, déportée résistante. Reconnue « Morte pour la France », médaillée de la Résistance, décorée de la croix de guerre elle est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Léa Dodard - Julia Bodin

1 Selon le rapport de la Gestapo du 30 juillet 1944 et la liste des membres d'Alliance contre lesquels aucune poursuite pénale n'a été engagée (28P3 71 - P900079) Marie Tillet est transférée à Schirmeck le 17 mars, Guy Caraes donne la date du 10 mars, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation celle du 29 avril.

Sources

Archives privées de Christian Tillet, petit-fils de Marie Tillet
Entretien Christian Tillet - juin 2025
Archives départementales de la Vienne en ligne (recensements de la population, état civil, registre des matricules militaires)
SHD Vincennes : 16P 81047 Bourcier Marie
16 P 571468 Tillet Eugène
16 P 520080 Roquet Albert
28 P 3 71
1 K 843 2 / 8



Cloude
BURET. 94



SID VINCENTES

Simonne Vacher, née Bouguin (K330)

25 février 1910 au Creusot (Saône-et-Loire)

Décédée le 2 mars 2009 à Autun (Saône-et-Loire) à l'âge de 99 ans

Fille unique de Pierre Bouguin, ajusteur, et d'Adeline Dunand, Simonne vit avec ses parents au Creusot jusqu'à son mariage avec François Vacher, le 30 mars 1932 à Autun. Le couple s'installe au 1, rue de la Barre.

Titulaire du brevet élémentaire, Simone¹ est employée aux PTT (Postes, télégraphes et téléphones). François Vacher, officier d'administration, est professeur à l'École militaire d'Autun qui accueille des enfants de troupe. Mobilisé en 1939, il est affecté comme officier d'approvisionnement au QG de la 6^e armée. Le 16 juin 1940, l'École militaire se replie et quitte la ville pour finalement s'installer à Valence en août. Ce même mois d'août, François Vacher est démobilisé. Nous ne savons pas ce qu'il fait après sa démobilisation, mais en 1943 le mari de Simone enseigne à l'École militaire préparatoire d'Afrique du Nord, ouverte depuis octobre 1942 à Hamman-Righa à une centaine de kilomètres d'Alger.

En juin 1942, Simone devient agent de liaison du réseau Marc Breton. En janvier 1943, recrutée par Paul Mengel (*Chauve-souris, K1*), chef du secteur « Forteresse » pour la zone Autun-Dijon, elle rejoint Alliance comme agent de liaison et de renseignement. Son travail au bureau de poste lui permet de surveiller le courrier, les télégrammes concernant le STO, les appels téléphoniques et les lettres en poste restante. Elle

transmet les informations qu'elle juge intéressantes ou celles qui lui sont demandées à *Chauve-Souris* par l'intermédiaire de Marcel Guerrin (*K121*) droguiste à Autun, du docteur Paul Perrot (*K23*) et d'un Monsieur Gauthier. Elle est également en contact avec *Sirène*, Marie-Thérèse Mengel, épouse et adjointe de *Chauve-souris*, et en contact avec Léon Magnard (*K20*) et son fils Jules.

Paul Vacher, beau-frère de Simone, mineur aux houillères du bassin de Blanzay fait aussi partie de la Résistance².

En septembre 1943, les Allemands lancent un vaste coup de filet qui décime le groupe de Paul Mengel. Alors qu'il revient d'une mission à Paris, Paul Mengel est arrêté à Avallon dans la nuit du 21 au 22 septembre avec son adjoint Raymond Pader (*K11*), l'abbé Ferrand (*Pintade, K5*) chef du secteur Yonne et son adjoint François Robe (*K50*). La Sipo-SD de Chalon-sur-Saône procède à une trentaine d'arrestations sur le secteur d'Autun-Dijon. *Sirène* est arrêtée à son domicile autunois le 23 septembre à cinq heures du matin ; Paul Perrot, Marcel Guerrin et Simone Vacher sont arrêtés le 30. Après son arrestation au bureau de poste où elle travaille, Simone est incarcérée à la prison de Chalon-sur-Saône jusqu'au 12 décembre puis à Dijon jusqu'au 17 mars 1944, date de son transfert au camp de Schirmeck.

Paul Mengel, le docteur Perrot, Marcel Guerrin, l'abbé Ferrand sont exécutés la nuit du 1^{er} au 2 septembre à Natzweiler. Le 27 novembre, Marie-Thérèse Mengel et trois autres résistantes du réseau, incarcérées à la prison d'Offenburg, sont conduites dans la forêt de Rammersweier et abattues d'une balle dans la nuque. Le 29 novembre, Raymond Pader et François Robe sont extraits de la prison de Bühl avec six autres membres du secteur d'Autun et abattus d'une balle dans la nuque, leurs corps jetés dans le Rhin. Léon Magnard meurt des suites des tortures infligées durant son incarcération à Dijon, son fils Jules ne revient pas des camps de concentration.

Simone Vacher est la seule des seize femmes membres du réseau Alliance détenues à Schirmeck à avoir échappé au massacre perpétré au KL Natzweiler. N'ayant pas été enfermée dans la même baraque que les quinze autres, elle fut probablement oubliée : « (...) l'unique *rescapée* doit sans doute son salut au fait qu'elle était internée au bloc 14 », est-il précisé dans *Le Mémorial de « l'Alliance »* sans que son nom soit cité.

Dans son rapport sur le camp de Vorbruck à Schirmeck du 25 janvier 1945, Pierre Mouchenik écrit : « Toutes moururent sauf une, Madame S... V... actuellement en Saône-et-Loire qui se mêla aux autres détenues lors de son arrivée au camp grâce à la complicité d'une chef de baraque. »

En novembre 1944, les détenus de Schirmeck sont transférés vers les camps de Rastatt, Gaggenau et Haslach. Le 22 novembre, un dernier transport est organisé et les Allemands quittent Schirmeck en y abandonnant environ trois cents prisonniers, en majorité des femmes, qui n'ont pu être transférés. Le 23 novembre, les détenus découvrent le camp vide de tout allemand et plusieurs, comme Simone Vacher, n'hésitent pas à prendre la fuite. Le lendemain, les troupes américaines entrent dans le camp. Simone rentre à Autun le 11 décembre 1944 par ses propres moyens.

En mars 1945, elle se présente au bureau d'Alliance à Paris pour témoigner³ et déposer un dossier en vue d'obtenir un certificat d'appartenance au réseau. Elle exprime alors son souhait de rejoindre son mari en Afrique du Nord. Dans une lettre écrite en 1947, elle dit ne plus avoir eu de nouvelle d'Alliance depuis ce témoignage. Sur un document daté du 30 juin 1945 et faisant suite à un de ses courriers adressés à la direction générale des Études et Recherche (DGER)⁴, on peut lire cette mention manuscrite : « le cas de Simone Vacher reste obscur... » En 1950, elle réitère auprès de Marie-Madeleine Fourcade sa demande d'attestation pour pouvoir être homologuée au titre du réseau. Tout porte à croire qu'avoir réchappé au massacre la rend suspecte. L'autre rescapé du massacre, Jean Lacapère⁵, n'a pas été sujet à la même suspicion.

Très affaiblie et malgré les séquelles de ses incarcérations,

Simone Vacher reprend son travail aux PTT et passe, des années plus tard, contrôleuse principale. François Vacher a fait carrière en Algérie, leur divorce est prononcé en janvier 1961 par le tribunal d'Alger. Simone Vacher-Bouguin décède le 2 mars 2009 à la maison de retraite d'Autun à l'âge de 99 ans.

Homologuée au titre de la Résistance intérieure française (RIF), au grade de sous-lieutenant au titre des FFC et déportée résistante.

Des seize résistantes membres du réseau Alliance internées à Schirmeck, Simone Vacher est la seule à n'avoir à ce jour aucune notice biographique consultable en ligne. Elle est l'oubliée des résistantes d'Alliance internées à Schirmeck.

Amélie Zielinski – Julia Bodin

- 1 Nous reprenons maintenant l'orthographe choisie par Simone Vacher
- 2 Proche d'Henri Thevenet, garagiste à Montceau-les-Mines, Paul Vacher (1910-1974) rejoint en octobre 1943 le réseau Action R1 (mission Armada) dépendant du BCRA comme agent de liaison à motocyclette entre le secteur de Montceau-Les-Mines et le PC de Cormatin. Ils sont tous deux arrêtés le 21 février 1944. Paul Vacher est déporté à Neuengamme et Sachsenhausen.
- 3 Nous n'avons trouvé aucune trace de ce témoignage dans les archives.
- 4 DGER : service de renseignement français qui succède en octobre 1944 à la direction des Services Spéciaux (DGSS). Devient en décembre 1945 le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE)
- 5 Interné à Schirmeck le 20 mai 1944, le docteur Jean Lacapère est désigné pour remplir les fonctions de médecin du camp. Le 18 juillet, il quitte la baraque 10 et est enfermé dans la 8, l'infirmerie. Il est transféré à Gaggenau le 2 septembre.

Sources

- *Memorial de l'« Alliance »*, 1947
- Sancet Charles, *Les Femmes des PTT et la Seconde Guerre mondiale*, Tirésias 2014, p. 142-143
- Archives départementales de la Saône-et-Loire en ligne (recensements de la population / registre matricules militaires)
- Mairie du Creusot et mairie d'Autun : service de l'état civil.
- SHD Vincennes : 16 P 78622 Bouguin Simone
16 P 581679 Vacher Paul
1 K 843 1 / 16
- AN : F/9/5569
- Gallica



SHD VINCENNES

Simone Vacher, dossier 1 K 843-16.

Table des matières

3	Glossaire et sigles
5	Redonner la parole, un projet pour écrire l'histoire de seize résistantes, par Julia Bodin
8	Des enquêtes minutieuses, parfois infructueuses, par Julia Bodin
8	Les réseaux de renseignement, par Guillaume Pollack
9	Alliance, un réseau du M6, par Guillaume Pollack
9	Engagement féminin, par Guillaume Pollack
10	Agent de liaison, par Guillaume Pollack
10	Opérateur-radio, par Guillaume Pollack
11	La répression allemande, par Guillaume Pollack
11	<i>Nacht und Nebel</i> – Nuit et Brouillard – NN, par Julia Bodin
12	Seize femmes engagées dans la Résistance, par Julia Bodin
13	Camp de sûreté de Schirmeck-La Broque (<i>Sicherungslager [SL] Vorbruck bei Schirmeck</i>), par Julia Bodin
20	Le KL Natzweiler (<i>Konzentrationslager Natzweiler</i>) – « L'enfer en Alsace », par Julia Bodin
21	La nuit du massacre, par Julia Bodin
24	Bibliographie et sources relatives au projet dans son ensemble
27	Édith Augustin
31	Christiane Battu , née Bordes
35	Marguerite Brouillet , née Barrié
39	Suzanne Cardineau
41	Dorothée Chéreau , née Lipschitz
45	Yvonne Coindeau , née Mandin
49	Marceline Émonin , née Fort
53	Marguerite Job , née Rice
55	Raymonde Lefèvre
57	Yvette Legroux , née Clémentine Romac
59	Raymonde Le Nevé
65	Marcelle Lemédioni
69	Jeanne Maistre
73	Gabrielle Renou
77	Marie Tillet , née Bourcier
81	Simone Vacher , née Bouguin

Achévé d'imprimer en avril 2026.
Université Paris Cité
29, rue Jean-Antoine de Baïf, 75013 Paris

